

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1766

21 septembre 2006

### SOMMAIRE

|   |       |   |       |
|---|-------|---|-------|
| A.M.P.G., A.M.P. Grenailles S.A., Luxembourg ...                    | 84723 | Crea-Concept Promotion et Immobilière, S.à r.l., Strassen.....          | 84737 |
| Access Systems & Supplies, S.à r.l., Luxembourg..                   | 84748 | CYR S.A., Luxembourg .....  | 84740 |
| Aero Invest 1 S.A., Luxembourg .....                                | 84765 | Defi World S.A. ....  | 84723 |
| Aero Invest 1 S.A., Luxembourg .....                                | 84767 | Development Capital 1 S.C.A., Luxembourg ...                            | 84730 |
| Afab World S.A.....   | 84723 | Development Capital 1 S.C.A., Luxembourg ...                            | 84733 |
| Ald Holding S.A.....  | 84723 | Dyma Events S.A., Wincrange .....                                       | 84754 |
| Alsinvest S.A., Luxembourg .....                                    | 84741 | Electricité Générale Cardoso et Loureiro, S.à r.l., Luxembourg.....     | 84753 |
| Ama.lu, A.s.b.l., Luxembourg .....                                  | 84749 | Emal International S.A., Luxembourg.....                                | 84768 |
| Aquatech S.A., Foetz .....  | 84737 | Emalux S.A., Weiswampach .....  | 84729 |
| Artal Group S.A., Luxembourg .....                                  | 84755 | Entreprise Générale de Peinture A.Pinto, S.à r.l., Contern.....         | 84753 |
| Artal Group S.A., Luxembourg .....                                  | 84756 | Europe Trade S.A., Luxembourg .....                                     | 84753 |
| Artisal, S.à r.l., Ehlerange .....                                  | 84748 | ExxonMobil Asia Finance, S.à r.l., Bertrange.....                       | 84767 |
| Asdecor, S.à r.l., Luxembourg .....                                 | 84748 | ExxonMobil Asia International, S.à r.l., Bertrange                      | 84764 |
| Asian Capital Holdings Fund S.A., Luxembourg...                     | 84747 | ExxonMobil International Services, S.à r.l., Bertrange .....            | 84763 |
| Asian Capital Holdings Fund S.A., Luxembourg...                     | 84747 | ExxonMobil Luxembourg Far East, S.à r.l., Bertrange .....               | 84736 |
| Asport I & W, S.à r.l., Ingeldorf .....                             | 84724 | ExxonMobil Luxembourg International Finance 1, S.à r.l., Bertrange..... | 84754 |
| Assa Abloy Incentive 2006 Holding S.A., Luxembourg.....             | 84743 | ExxonMobil Luxembourg International Finance 2, S.à r.l., Bertrange..... | 84739 |
| Assa Abloy Incentive 2006 Holding S.A., Luxembourg.....             | 84746 | ExxonMobil Luxembourg Nippon, S.à r.l., Bertrange .....                 | 84734 |
| Ateliers François Frieseisen & Co, S.à r.l., Esch-sur-Alzette ..... | 84747 | ExxonMobil Luxembourg UK Holdings, S.à r.l., Bertrange .....            | 84729 |
| Atid S.A., Luxembourg .....   | 84740 | ExxonMobil Luxembourg UK, S.à r.l., Bertrange .                         | 84728 |
| Atodv S.A., Luxembourg.....   | 84754 | Ferrocemento S.A., Luxembourg.....                                      | 84735 |
| Auto-Mobile, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....                        | 84728 | Gap Investment S.A., Luxembourg .....                                   | 84726 |
| Auto-Motor-Center-Esch 2 S.A., Esch-sur-Alzette.                    | 84727 | Genesis S.A., Luxembourg .....  | 84742 |
| Auto-Sud Ecole, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .....                    | 84737 | Hetman S.A., Luxembourg.....  | 84733 |
| Auto-Sud, S.à r.l., Mondercange.....                                | 84737 | Highframe S.A., Luxembourg .....  | 84734 |
| Automobiles Paul Feller, S.à r.l., Graulinger .....                 | 84724 | Hostellerie de la Gare, S.à r.l., Bascharage .....                      | 84728 |
| Bacchus Invest S.A. ....  | 84726 | HTM Consult S.A., Keispelt.....   | 84753 |
| Barkingside, S.à r.l., Luxembourg.....                              | 84727 | International Yacht and Motor Charter Services S.A., Luxembourg .....   | 84751 |
| Beenyn Investments S.A., Luxembourg.....                            | 84735 | Jos Flies-Majerus, S.à r.l., Tetange .....                              | 84753 |
| Body & Mind S.A., Luxembourg.....                                   | 84748 | Konsbruck's British House S.A., Luxembourg...                           | 84747 |
| BSN medical Luxembourg Holding, S.à r.l., Luxembourg.....           | 84738 |   |       |
| BSN medical Luxembourg Holding, S.à r.l., Luxembourg.....           | 84739 |   |       |
| Changes, S.à r.l., Luxembourg .....                                 | 84740 |   |       |
| Chauffage Sanitaire L. Mastrangelo, S.à r.l., Contern .....         | 84748 |   |       |

|  |       |   |       |
|--|-------|---|-------|
| Lanzer S.A., Sanem .....   | 84747 | RES S.A., Mersch .....  | 84722 |
| Levy Soeurs, Successeurs, Luxembourg, S.à r.l., Esch-sur-Alzette ..... | 84736 | Restaurant Pizzeria Chez Emil, S.à r.l., Ettelbruck .....                           | 84725 |
| Levy Soeurs, Successeurs, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .....             | 84728 | Rideaux Center, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .....                                    | 84737 |
| LUX-DL-Baumanagement, S.à r.l., Niederanven .....                      | 84740 | Royalty Participations S.A., Luxembourg .....                                       | 84734 |
| LUX-DL-Baumanagement, S.à r.l., Niederanven .....                      | 84741 | Schaus S.A., Ettelbruck .....   | 84743 |
| Lunchtime, S.à r.l., Itzig .....                                       | 84752 | Sciliar S.A., Luxembourg .....  | 84736 |
| Lunchtime, S.à r.l., Itzig .....                                       | 84752 | Sicav Alcyon, Luxembourg .....  | 84768 |
| Madidi S.A., Luxembourg .....  | 84735 | Société Financière Edith S.A., Echternach .....                                     | 84743 |
| Mastergaming.TV S.A. ....  | 84727 | Société Internationale de Propriété Immobilière S.A., Luxembourg .....              | 84746 |
| Maxumlux S.A., Luxembourg .....  | 84768 | Société Internationale de Propriété Immobilière S.A., Luxembourg .....              | 84746 |
| Micfin S.A.H., Luxembourg .....  | 84735 | Société Luxembourgeoise de Participation et de Développement S.A., Luxembourg ..... | 84756 |
| Mulan S.A., Luxembourg .....   | 84734 | Société Luxembourgeoise de Téléphonie S.A., Luxembourg .....                        | 84742 |
| (Le) Mur Solide S.A., Luxembourg .....                                 | 84736 | (Le) Sot l'y Laisse S.A., Luxembourg .....  | 84764 |
| Netline S.A., Luxembourg .....   | 84742 | (Le) Sot l'y Laisse S.A., Luxembourg .....  | 84764 |
| Office Systems S.A., Luxembourg .....                                  | 84722 | Strasbourg-Immo S.A., Howald .....  | 84763 |
| Palais de l'Enfant, S.à r.l., Luxembourg .....                         | 84754 | Syntech S.A.H., Luxembourg .....  | 84742 |
| Pinto-Lux, S.à r.l., Contern .....                                     | 84756 | Tempinvest AG, Luxembourg .....   | 84734 |
| Pioz Investments Holding S.A., Luxembourg .....                        | 84754 | TST George V Holdings I, S.à r.l., Senningerberg .....                              | 84722 |
| Plastal, S.à r.l., Luxembourg .....                                    | 84757 | Urbalux S.A., Luxembourg .....  | 84755 |
| Plastal, S.à r.l., Luxembourg .....                                    | 84763 | Video-World, S.à r.l., Bettembourg .....  | 84767 |
| Protrans S.A. ....   | 84727 | Whitebox S.A. ....  | 84726 |
| Quimafa Investment Holding S.A., Luxembourg .....                      | 84727 |   |       |
| R. et P. S.A., Foetz .....   | 84736 |   |       |
| R.P. Aqua Immobilière, S.à r.l., Foetz .....                           | 84728 |   |       |

**OFFICE SYSTEMS S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 96.169.

Le bilan de clôture de liquidation du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS07078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Signature.

(076309.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**TST GEORGE V HOLDINGS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 668.000,-.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, rue Heienhaff.  
R. C. Luxembourg B 95.310.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 21 juillet 2006.

Pour la société

ATOZ S.A.

Signature

(076318.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**RES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7565 Mersch, 37, rue Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 51.979.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Signature.

(076338.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

84723

**AFAB WORLD S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 73.452.

Nous vous prions de noter notre décision de renoncer à notre mandat de Commissaire aux Comptes de la société ci-dessus référencée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

La société IGESTIA S.A. ne sera donc plus commissaire au compte de la société AFAB WORLD S.A. et ce au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

*Pour la société*

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05980. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(072736.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

---

**ALD HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 73.453.

Nous vous prions de noter notre décision de renoncer à notre mandat de Commissaire aux Comptes de la société ci-dessus référencée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

La société IGESTIA S.A. ne sera donc plus commissaire au compte de la société ALD HOLDING S.A. et ce au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

*Pour la société*

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05975. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(072738.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

---

**DEFI WORLD S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 73.423.

Nous vous prions de noter notre décision de renoncer à notre mandat de Commissaire aux Comptes de la société ci-dessus référencée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

La société FIDUFRANCE S.A. ne sera donc plus commissaire au compte de la société DEFI WORLD S.A. et ce au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

*Pour la société*

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05971. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(072739.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

---

**A.M.P.G., A.M.P. GRENAILLES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1050 Luxembourg, 50, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 35.568.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, maintenant à Hesperange, en date du 5 décembre 1990, acte publié au Mémorial C n° 184 du 17 avril 1991, modifiée par-devant le même notaire en date du 18 janvier 1991, acte publié au Mémorial C n° 269 du 13 juillet 1991, en date du 3 août 1999, acte publié au Mémorial C n° 673 du 7 septembre 1999, et en date du 6 octobre 1999, acte publié au Mémorial C n° 985 du 22 décembre 1999.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06061, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour A.M.P.G., A.M.P. GRENAILLES S.A.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(076376.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ASPORT I & W, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. ASPORT WILTZ., S.à r.l.).**

Siège social: L-9160 Ingeldorf, 34, route d'Ettelbruck.  
R. C. Luxembourg B 101.921.

L'an deux mille six, le dix juillet.

Par-devant le soussigné Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée ASPORT WILTZ., S.à r.l., avec siège social à L-9160 Ingeldorf, 34, route d'Ettelbruck, constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Cravatte, alors de résidence à Ettelbruck en date du 30 juillet 1992, publié au Mémorial C numéro 558 de l'année 1992.

L'assemblée est composée de:

Monsieur Marc Haentges, commerçant, né à Luxembourg, le 23 juin 1964, matricule n° 1964 06 23 155 et son épouse Madame Mariette Wickler, commerçante, née à Ettelbruck, le 16 mai 1966, matricule n° 1966 05 16 320 demeurant ensemble à L-9161 Ingeldorf, 7, rue Prince Guillaume.

Lesquels comparants déclarent agir en tant que seuls et uniques associés de la société prédésignée et requièrent le notaire instrumentaire d'acter ainsi qu'il suit leur résolution, prise à l'unanimité et sur ordre du jour conforme.

*Unique résolution*

Les associés décident de modifier la dénomination sociale de la société de ASPORT WILTZ, S.à r.l. en ASPORT I & W, S.à r.l. et par conséquence de modifier le premier article des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société prend la dénomination de ASPORT I & W, S.à r.l.»

Dont acte, fait et passé à Diekirch, en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Haentges, M. Wickler, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 11 juillet 2006, vol. 618, fol. 67, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Siebenaler.*

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 18 juillet 2006.

F. Unsen.

(971203.3/234/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 juillet 2006.

**AUTOMOBILES PAUL FELLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6240 Graulinster, 2, rue d'Echternach.  
R. C. Luxembourg B 111.035.

L'an deux mille six, le vingt-six juin.

Par-devant le soussigné Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée AUTOMOBILES PAUL FELLER, S.à r.l., avec siège social à Medernach, constituée suivant acte reçu par le notaire Fernand Unsen en date du 5 octobre 2005, publié au Mémorial C, en date du 1<sup>er</sup> février 2006, numéro 226.

L'assemblée est composée de:

Monsieur Paul Feller, mécanicien d'autos, né à Luxembourg, le 25 avril 1960, matricule n° 1960 04 25 199, demeurant à L-7662 Medernach, 1, rue Halsbach.

Lequel comparant déclare agir en tant que seul et unique associé de la société pré désignée et requiert le notaire instrumentaire d'acter ainsi qu'il suit ses résolutions prises sur ordre du jour conforme.

*Unique résolution*

L'associé unique décide de transférer le siège social de L-7662 Medernach, 1, rue Halsbach à L-6240 Graulinster, 2, rue d'Echternach et par conséquent de modifier l'article cinq pour lui donner la teneur suivante.

«**Art. 5.** Le siège est établi à Graulinster.»

Dont acte, fait et passé à Diekirch, en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Feller, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 27 juin 2006, vol. 618, fol. 61, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Siebenaler.*

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 5 juillet 2006.

F. Unsen.

(965499.3/234/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 juillet 2006.

**RESTAURANT PIZZERIA CHEZ EMIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9048 Ettelbruck, 32, rue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 106.602.

L'an deux mille six, le douze juin.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1.- Monsieur Franz Norbert Schoos, restaurateur, né à Prüm (D), le 14 mai 1954, demeurant à L-9673 Oberwampach, maison 100, propriétaire de 60 parts sociales.

2.- Monsieur Ibrahim Rabic, cuisinier, né à Pec/Kosovo, le 22 mars 1950, demeurant à L-9054 Ettelbrück, 36, rue Dr. Klein, propriétaire de 20 parts sociales.

3.- Madame Branka Rabic, née Vekic, cuisinière, née à Borovita (Croatie), le 12 juin 1951, demeurant à L-9054 Ettelbrück, 36, rue Dr. Klein, propriétaire de 20 parts sociales.

Lesquels comparants ont exposé au notaire:

- que la société RESTAURANT PIZZERIA CHEZ EMIL, S.à r.l. a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 25 février 2005, publiée au Mémorial C, recueil spécial des Sociétés et Associations le 11 juillet suivant numéro 681, page 32645;

- qu'elle est inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 106.602;

- qu'elle a un capital de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cent parts sociales (100) de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune;

- que les comparants sont les seuls associés représentant l'intégralité du capital de la société à responsabilité limitée RESTAURANT PIZZERIA CHEZ EMIL, avec siège social à L-9048 Ettelbrück, 32, rue Guillaume;

- que la société ne possède pas d'immeuble, ni de part d'immeuble.

Ensuite les comparants, agissant comme prédit, se réunissent en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent valablement convoqués, ont requis le notaire instrumentant d'acter:

*Cessions de parts*

Le prénommé Norbert Schoos cède par la présente ses soixante (60) parts sociales de la société RESTAURANT PIZZERIA CHEZ EMIL, S.à r.l. à Monsieur Emil Rabic, cuisinier, né à Zemun (Ex Yougoslavie), le 26 juin 1972, demeurant à L-9048 Ettelbrück, 22, rue Dr Herr.

La prénommée Branka Rabic cède également par la présente ses vingt (20) parts sociales de la société RESTAURANT PIZZERIA CHEZ EMIL, S.à r.l. à Monsieur Ibrahim Rabic, préqualifié.

Lesdites cessions ont pris effet à depuis le 5 avril 2006.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. Le cessionnaire est subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Est intervenu aux présentes, Monsieur Emil Rabic, prénommé, lequel déclare accepter la prédite cession.

Il déclare encore parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société RESTAURANT PIZZERIA CHEZ EMIL, S.à r.l.

*Prix*

Le cédant, Monsieur Schoos et le cessionnaire, Monsieur Emil Rabic déclarent que la présente cession a eu lieu pour et moyennant le prix convenu entre parties de sept mille cinq cents euros (7.500,- EUR).

La cédante, madame Branka Rabic et le cessionnaire, monsieur Ibrahim Rabic, déclarent que la présente cession a eu lieu pour et moyennant le prix convenu entre parties de deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR).

Montants que les cédants reconnaissent et déclarent avoir reçu des cessionnaires prénommés, avant la signature du présent acte et hors la présence du notaire, ce dont quittance et titre par le cédant.

*Approbation de la cession de part*

Monsieur Norbert Schoos et Madame Branka Rabic, prénommés, déclarent accepter lesdites cessions au nom de la société RESTAURANT PIZZERIA CHEZ EMIL, S.à r.l. conformément à l'article 1690 nouveau du Code civil et n'avoir entre leurs mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession. Ensuite les nouveaux associés de la société à responsabilité limitée RESTAURANT PIZZERIA CHEZ EMIL, S.à r.l. ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide, en conséquence des cessions de parts ci-avant de modifier l'article 5 des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Les parts intégralement libérées sont réparties comme suit:

|  |     |
|--|-----|
| 1. Monsieur Ibrahim Rabic, prénommé, quarante parts sociales ..... | 40  |
| 3. Monsieur Emil Rabic, prénommé, soixante parts sociales .....    | 60  |
| Total des parts: cent parts. ....                                  | 100 |

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer gérant technique pour une durée indéterminée, avec effet au 5 avril dernier:

- gérant technique: Monsieur Emil Rabic, pré qualifié, qui peut, par sa seule signature engager la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

84726

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à charge à raison des présentes, s'élevaient approximativement à la somme de 810,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Schoos, I. Rabic, B. Rabic, E. Rabic, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 13 juin 2006, vol. 320, fol. 24, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Pletschette.*

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 27 juin 2006.

A. Holtz.

(966215.3/2724/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juillet 2006.

---

**WHITEBOX S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 70.952.

Nous vous prions de noter notre décision de renoncer à notre mandat de Commissaire aux Comptes de la société ci-dessus référencée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

La société FID'AUDIT LTD ne sera donc plus commissaire au compte de la société WHITEBOX S.A. et ce au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05967. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(072740.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

---

**BACCHUS INVEST S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 85.343.

Nous vous prions de noter notre décision de renoncer à notre mandat de Commissaire aux Comptes de la société ci-dessus référencée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

La société FID'AUDIT LTD ne sera donc plus commissaire au compte de la société BACCHUS INVEST S.A. et ce au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05960. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(072742.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

---

**GAP INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 76.966.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 juin 2006 au siège social de la société*

*Résolutions*

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg au 241, route de Longwy, L-1941 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07101. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(076185.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

84727

**MASTERGAMING.TV S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 99.697.

Nous vous prions de noter notre décision de renoncer à notre mandat de Commissaire aux Comptes de la société ci-dessus référencée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

La société FID'AUDIT LTD ne sera donc plus commissaire au compte de la société MASTERGAMING.TV S.A. et ce au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05951. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072744.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

---

**QUIMAFI INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 109.498.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07800, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G A SERVICES

*Administrateur*

Signature

(075874.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**BARKINGSIDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 59.004.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS08049, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Signature.

(076074.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**AUTO-MOTOR-CENTER-ESCH 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 29.469.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 juillet 2006.

*Pour la société*

Signature

(076129.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**PROTRANS S.A., Aktiengesellschaft.**

H. R. Luxemburg B 67.246.

Die Jahresergebnisse der Gesellschaft am 31. Dezember 2005 und die Ergebnisverwendung, registriert in Luxemburg, am 6. Juli 2006, Ref. LSO-BS02313, wurden im Handelregister (Registre de Commerce et des Sociétés) von Luxemburg am 27. Juli 2006 eingetragen.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 7. Juli 2006.

*Für die Gesellschaft*

*Ein Bevollmächtigter*

(076128.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**HOSTELLERIE DE LA GARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4917 Bascharage, 1, rue de la Continentale.  
R. C. Luxembourg B 74.755.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03409, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(076126.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**LEVY SOEURS, SUCCESEURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 11.027.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03287, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 juillet 2006.

*Pour la société*

Signature

(076133.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**AUTO-MOBILE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 35.851.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03254, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 juillet 2006.

*Pour la société*

Signature

(076137.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ExxonMobil LUXEMBOURG UK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 73.859.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 27 juillet 2006.

Signature.

(076259.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**R.P. AQUA IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3895 Foetz.  
R. C. Luxembourg B 20.737.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03290, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 19 juillet 2006.

*Pour la société*

Signature

(076140.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---



**EMALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 104, route de Stavelot.  
R. C. Luxembourg B 102.085.

L'an deux mille six, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Pierre Probst, notaire de résidence à Ettelbrück.

S'est réuni l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme EMALUX S.A., ayant son siège social à L-9991 Weiswampach, 104, route de Stavelot, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 102.085 (matr. 1993 2200 174), constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Marc Cravatte, de résidence à Ettelbrück, en date du 13 janvier 1993, publiée au Mémorial C de 1993, page 7610.

L'assemblée est présidée par Monsieur Paul Müller, employé privé, demeurant à L-9840 Siebenaler, qui désigne comme secrétaire Monsieur Guillaume Marth, employé privé, demeurant à L-9962 Holler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Sandra Kasel, employée privée, demeurant à L-9161 Ingeldorf.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. Les actionnaires présents et/ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont renseignées sur une liste des présences, signée par le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

La liste des présences restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Il résulte de la liste de présence que toutes les quatre mille (4.000) actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à l'assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1) Transfert de la date de l'assemblée générale annuelle et modification afférente de l'article 11 alinéa 1<sup>er</sup> des statuts;
- 2) Augmentation du capital social par incorporation de réserves et modification afférente de l'article 3 alinéa 1<sup>er</sup> des statuts.

L'assemblée, ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de transférer la date de l'assemblée générale ordinaire au troisième mardi du mois de mai à 14.00 heures.

L'assemblée générale décide de se réunir exceptionnellement en date du 30 juin 2006 à 16 heures pour l'assemblée générale portant sur les comptes annuels 2005.

En conséquence le premier alinéa de l'article 11 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit le troisième mardi du mois de mai à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de huit cent quarante-deux euros cinquante-neuf cents (842,59 EUR) pour le porter à un montant de cent mille euros (100.000,- EUR) par incorporation de réserves.

L'article 3 alinéa 1<sup>er</sup> aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à cent mille euros (100.000,- EUR) représenté par quatre mille (4.000) actions de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

*Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef des présentes à environ cinq cents euros (500,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Ettelbrück, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé les présentes avec le notaire.

Signé: P. Müller, G. Marth, S. Kasel, P. Probst.

Enregistré à Diekirch, le 3 juillet 2006, vol. 618, fol. 63, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff* (signé): C. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 5 juillet 2006.

P. Probst.

(964793.3/4917/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 juillet 2006.

**ExxonMobil LUXEMBOURG UK HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 97.995.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09370, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 27 juillet 2006.

Signature.

(076265.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**DEVELOPMENT CAPITAL 1 S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 78.555.

In the year two thousand five, on the seventeenth of November.

 Before Us, M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

The company SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., a «société anonyme», governed by Luxembourg law, established and having its registered office in L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, here represented by:

- Mr Luca Lazzati, private employee, with professional address at Luxembourg;
- Mr Ferdinando Cavalli, private employee, with professional address at Luxembourg,

acting in the capacity as a special proxy-holder of the manager of the «société en commandite par actions», DEVELOPMENT CAPITAL 1 S.C.A., which was incorporated by a notarial deed of October 4, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 320 of May 2, 2001, registered in the Luxembourg Company Register under section B number 78.555 and having its registered office at 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (the «Company»). The Articles of Incorporation of the Company were for the last time amended by a deed of the undersigned notary on September 25th, 2005, not yet published,

 by virtue of the authority conferred to him by resolutions of the manager, adopted on July 28, 2005 and on October 27, 2005, a certified extract of which resolutions, signed *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed with which they shall be formalised.

The appearing persons, acting in their above stated capacities, have requested the undersigned notary to record their declarations and statements as follows:

I.- That the subscribed share capital of the Company is presently set at ninety-four thousand six hundred and fifty Euro (94,650.- EUR) divided into seven thousand five hundred and seventy-two (7,572) fully paid up A Shares with a par value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) each, forty-nine thousand two hundred and eighteen (49,218) fully paid up B Shares with a par value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) each and eighteen thousand nine hundred and thirty (18,930) fully paid up C Shares with a par value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) each.

II.- That pursuant to article six (6) of the Company's Articles of Incorporation, the Company's authorised capital, including the subscribed capital, is set at one hundred and forty thousand four hundred Euro (140,400.- EUR) divided into eleven thousand and two hundred and thirty-two (11,232) class A shares with a par value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) each, seventy-three thousand and eight (73,008) class B shares with a par value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) each and twenty-eight thousand and eighty (28,080) class C shares with a par value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) each.

III.- That pursuant to the same article six (6), the manager has been authorised to increase in one or several times the Company's subscribed capital within the limits of the authorised capital, to limit or to waive the preferential subscription right reserved to existing shareholders when realising the authorised capital in full or in part and to amend article six (6) of the Articles of Incorporation so as to reflect the increase of capital.

IV.- That the manager, in its resolutions adopted on July 28, 2005 and October 27, 2005, and in accordance with the authorities conferred on it pursuant to article six (6) of the Articles of Incorporation, resolved to increase the subscribed corporate capital by the amount of four thousand five hundred Euro (4,500.- EUR) in order to raise it from its present amount of ninety-four thousand six hundred and fifty Euro (94,650.- EUR) to an amount of ninety-nine thousand one hundred and fifty Euro (99,150.- EUR) by the creation and the issue of three hundred and sixty (360) new class A shares with a par value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) per share, two thousand three hundred and forty (2,340) new class B shares with a par value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) per share and nine hundred (900) new class C shares with a par value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) per share, having the same rights attached as the existing shares.

V.- That still pursuant to the powers conferred to the manager and pursuant to article six (6) of the Articles of Incorporation, the manager resolved to waive to the extent necessary the preferential subscription right reserved to the existing shareholders and to accept:

- FinecoGroup S.p.A. (formerly BIPOP-CARIRE S.p.A.), a company governed the laws of Italy, established and having its registered office in Via Leonardo da Vinci, 74, Brescia (Italy);

to the subscription of the three hundred and sixty (360) new class A shares, against payment in cash made on each such new share of their par value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR), together with a payment of an aggregate share premium of one million seven hundred and ninety-nine thousand five hundred and fifty Euro (1,799,550.- EUR);

- SOCIETA REALE MUTUA DI ASSICURAZIONI, a company governed the laws of Italy, established and having its registered office in 11, Via Corte d'Appello, Turin (Italy);

to the subscription of four hundred and sixty-eight (468) new class B shares, against payment in cash made on each such new share of their par value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR), together with a payment of an aggregate share premium of forty-nine thousand four hundred and fifteen Euro (49,415.- EUR);

- FONDAZIONE CASSA DI RISPARMIO DI REGGIO EMILIA PIETRO MANODORI, a company governed the laws of Italy, established and having its registered office in 9, Via Toschi, Reggio Emilia (Italy);

to the subscription of four hundred and sixty-eight (468) new class B shares, against payment in cash made on each such new share of their par value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR), together with a payment of an aggregate share premium of forty-nine thousand four hundred and fifteen Euro (49,415.- EUR);

- DIXEN INTERNATIONAL S.A., a company governed by Luxembourg law, established and having its registered office in 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

to the subscription of four hundred and sixty-eight (468) new class B shares, against payment in cash made on each such new share of their par value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR), together with a payment of an aggregate share premium of forty-nine thousand four hundred and fifteen Euro (49,415.- EUR);

- EUROPEAN INVESTMENT FUND, a company governed by Luxembourg law, established and having its registered office in 43, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

to the subscription of nine hundred and thirty-six (936) new class B shares, against payment in cash made on each such new share of their par value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) together with a payment of an aggregate share premium of ninety-eight thousand eight hundred and thirty Euro (98,830.- EUR);

and

- DEVELOPMENT CAPITAL S.A., a company governed by Luxembourg law, established and having its registered office in 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

to the subscription of the nine hundred (900) new class C shares against payment in cash made on each such new share of their par value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) without payment of a share premium.

VI.- That these new issued classes A, B and C shares have been entirely subscribed and fully paid up by contribution in cash of their par value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) and payment of a total share premium of two million forty-six thousand six hundred and twenty-five Euro (2,046,625.- EUR).

The total paid in share premium amount of two million forty-six thousand six hundred and twenty-five Euro (2,046,625.- EUR) is to be allocated entirely to the Special Reserve referred to in the Company's Articles of Incorporation.

Proof of the following payments, making a total amount of two million fifty-one thousand one hundred and twenty-five Euro (2,051,125.- EUR) has been given to the undersigned notary who expressly acknowledges such payments, by the following:

- FinecoGroup S.p.A. (formerly BIPOP-CARIRE S.p.A.): one million eight hundred thousand Euro (1,800,000.- EUR);

- SOCIETA REALE MUTUA DI ASSICURAZIONI: fifty thousand Euro (50,000.- EUR);

- FONDAZIONE CASSA DI RISPARMIO DI REGGIO EMILIA PIETRO MANODORI: fifty thousand Euro (50,000.- EUR);

- DIXEN INTERNATIONAL S.A.: fifty thousand Euro (50,000.- EUR);

- EUROPEAN INVESTMENT FUND: one hundred thousand Euro (100,000.- EUR);

- DEVELOPMENT CAPITAL S.A.: one thousand one hundred and twenty-five Euro (1,125.- EUR).

VII.- That as a consequence of the above mentioned increase of the subscribed share capital, the first paragraph of article six (6) of the Articles of Incorporation is therefore amended and shall forthwith read as follows:

**Art. 6. (first paragraph).** «The subscribed capital of the Company is set at ninety-nine thousand one hundred and fifty Euro (99,150.- EUR) divided into seven thousand nine hundred and thirty-two (7,932) fully paid up A Shares with a par value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) each, fifty-one thousand five hundred and fifty-eight (51,558) fully paid up B Shares with a par value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) each and nineteen thousand eight hundred and thirty (19,830) fully paid up C Shares with a par value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) each.»

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately twenty-five thousand Euro.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, in the registered office of the Company, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, said appearing persons signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le dix-sept novembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

la société SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, elle-même représentée par:

- Monsieur Luca Lazzati, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg;

- Monsieur Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spéciale du gérant de la société en commandite par actions DEVELOPMENT CAPITAL 1 S.C.A., constituée suivant acte notarié du 4 octobre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 320 du 2 mai 2001, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B numéro 78.555 et ayant son siège social au 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 25 septembre 2005, non encore publié,

en vertu des pouvoirs lui conférés par résolutions du gérant, prises en date du 28 juillet 2005 et en date du 27 octobre 2005 dont un extrait certifié conforme, après avoir été signé ne varietur par les personnes comparantes et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lesquelles personnes comparantes, agissant ès dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs déclarations et constatations:

I.- Que le capital souscrit de la Société s'élève actuellement à quatre-vingt-quatorze mille six cent cinquante euros (94.650,- EUR), divisé en sept mille cinq cent soixante-douze (7.572) Actions A entièrement libérées ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune, quarante-neuf mille deux cent dix-huit (49.218) Actions B entièrement libérées ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune et dix-huit mille neuf cent trente (18.930) Actions C entièrement libérées ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune, entièrement libérées.

II.- Qu'en vertu de l'article six (6) des Statuts de la Société, le capital autorisé de la Société, y compris le capital souscrit, est fixé à cent quarante mille quatre cents euros (140.400,- EUR) divisé en onze mille deux cent trente-deux (11.232) actions de la classe A ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune, soixante-treize mille et huit (73.008) actions de la classe B ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune et vingt-huit mille quatre-vingts (28.080) actions de la classe C ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune.

III.- Qu'en vertu du même article six (6), le gérant a été autorisé d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit dans les limites du capital autorisé, de limiter ou de supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants lors de la réalisation du capital autorisé, en tout ou en partie, et de modifier l'article six (6) des Statuts de manière à refléter l'augmentation de capital.

IV.- Que le gérant, dans ses résolutions du 28 juillet 2005 et du 27 octobre 2005, et en conformité des pouvoirs lui conférés en vertu de l'article six (6) des statuts, a réalisé une augmentation du capital souscrit à concurrence de quatre mille cinq cents euros (4.500,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de quatre-vingt-quatorze mille six cent cinquante euros (94.650,- EUR) à quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante euros (99.150,- EUR) par la création et l'émission de trois cent soixante (360) actions nouvelles de la classe A ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) par action, deux mille trois cent quarante (2.340) actions nouvelles de la classe B ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) par action et neuf cents (900) actions nouvelles de la classe C ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) par action et ayant les mêmes droits que les actions existantes.

V.- Que toujours en vertu des pouvoirs lui conférés en vertu de l'article six (6) des Statuts, le gérant a supprimé le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants dans la mesure du nécessaire et a admis:

- FinecoGroup S.p.A. (anciennement BIPOP-CARIRE S.p.A.), une société régie par les lois d'Italie, établie et ayant son siège social au Via Leonardo da Vinci, 74, Brescia (Italie),

à la souscription des trois cent soixante (360) actions nouvelles de la classe A contre paiement en numéraire pour chacune de ces actions nouvelles de leur valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR), et contre paiement d'une prime d'émission d'un million sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent cinquante euros (1.799.550,- EUR);

- SOCIETA REALE MUTUA DI ASSICURAZIONI, une société régie par les lois d'Italie, établie et ayant son siège social au 74, Via Leonardo da Vinci (Italie),

à la souscription de quatre cent soixante-huit (468) actions nouvelles de la classe B contre paiement en numéraire pour chacune de ces actions nouvelles de leur valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR), et contre paiement d'une prime d'émission de quarante-neuf mille quatre cent quinze (49.415,- EUR);

- FONDAZIONE CASSA DI RISPARMIO DI REGGIO EMILIA PIETRO MANODORI, une société régie par les lois d'Italie, établie et ayant son siège social au 9, Via Toschi, Reggio Emilia (Italie),

à la souscription de quatre cent soixante-huit (468) actions nouvelles de la classe B contre paiement en numéraire pour chacune de ces actions nouvelles de leur valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR), et contre paiement d'une prime d'émission de quarante-neuf mille quatre cent quinze (49.415,- EUR);

- DIXEN INTERNATIONAL S.A., une société régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

à la souscription de quatre cent soixante-huit (468) actions nouvelles de la classe B contre paiement en numéraire pour chacune de ces actions nouvelles de leur valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR), et contre paiement d'une prime d'émission de vingt-quatre-neuf mille quatre cent quinze (49.415,- EUR);

- EUROPEAN INVESTMENT FUND, une société régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 43, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

à la souscription de neuf cent trente-six (936) actions nouvelles de la classe B contre paiement en numéraire pour chacune de ces actions nouvelles de leur valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) et contre paiement d'une prime d'émission de quarante-vingt-dix-huit mille huit cent trente euros (98.830,- EUR);

et

- DEVELOPMENT CAPITAL S.A., une société régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

à la souscription des neuf cents (900) actions nouvelles de la classe C contre paiement en numéraire pour chacune de ces actions nouvelles de leur valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR), sans paiement d'une prime d'émission.

VI.- Que ces nouvelles actions de classe A, B et C émises ont été souscrites par les souscripteurs susnommés, et libérées intégralement en numéraire de leur valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) avec une prime d'émission totale de deux millions quarante-six mille six cent vingt-cinq euros (2.046.625,- EUR).

Le montant intégral de la prime d'émission de deux millions quarante-six mille six cent vingt-cinq euros (2.046.625,- EUR) est à transférer à la Réserve Spéciale, dont mention est faite dans les Statuts de la Société.

La preuve des paiements suivants, faits par les actionnairesci-après, au total la somme de deux millions cinquante et un mille cent vingt-cinq euros (2.051.125,- EUR) a été rapportée au notaire instrumentant, qui les reconnaît expressément:

- FinecoGroup S.p.A. (anciennement BIPOP-CARIRE S.p.A.): un million huit cent mille euros (1.800.000,- EUR);
- SOCIETA REALE MUTUA DI ASSICURAZIONI: cinquante mille euros (50.000,- EUR);
- FONDAZIONE CASSA DI RISPARMIO DI REGGIO EMILIA PIETRO MANODORI: cinquante mille euros (50.000,- EUR);
- DIXEN INTERNATIONAL S.A.: cinquante mille euros (50.000,- EUR);
- EUROPEAN INVESTMENT FUND: cent mille euros (100.000,- EUR);
- DEVELOPMENT CAPITAL S.A.: mille cent vingt-cinq euros (1.125,- EUR).

VII.- Que suite à la réalisation de cette augmentation du capital souscrit, le premier alinéa de l'article six (6) des Statuts de la Société est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

**Art. 6. (premier alinéa).** «Le capital souscrit de la Société est fixé à quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante euros (99.150,- EUR), divisé en sept mille neuf cent trente-deux (7.932) Actions A entièrement libérées ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune, cinquante et un mille cinq cent cinquante-huit (51.558) Actions B entièrement libérées ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune et dix-neuf mille huit cent trente (19.830) Actions C entièrement libérées ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à environ vingt-cinq mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les personnes comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Lazzati, F. Cavalli, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2005, vol. 26CS, fol. 34, case 5. – Reçu 20.511,25 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2005.

J. Elvinger.

(075804.3/211/230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

### **DEVELOPMENT CAPITAL 1 S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 78.555.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 40247, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

J. Elvinger.

(075805.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

### **HETMAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 45.154.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 juin 2006 au siège social de la société*

#### *Résolutions*

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg au 241, route de Longwy, L-1941 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07095. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076194.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**TEMPINVEST AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 74.334.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

FIDUCIAIRE BECKER+CAHEN & ASSOCIES

Signature

(076145.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**HIGHFRAME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 69.329.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(076151.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ROYALTY PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 52.491.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08974, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

ROYALTY PARTICIPATIONS S.A.

R. Scheifer-Gillen / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(076156.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ExxonMobil LUXEMBOURG NIPPON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 78.772.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09371, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 27 juillet 2006.

Signature.

(076271.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**MULAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 68.619.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08981, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

MULAN S.A.

A. Schaus / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

(076160.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**BEENYN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 32.958.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08992, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

BEENYN INVESTMENTS S.A.

R. Scheifer-Gillen / M.F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(076164.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**FERROCEMENTO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 54.747.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08997, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour la FERROCEMENTO S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(076167.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**MADIDI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.  
R. C. Luxembourg B 81.330.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS09009, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

MIDIDI S.A.

V. Zangrandi-Fioriti / S. Erk

Administrateur / Administrateur

(076170.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**MICFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 43.153.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 2 juin 2006*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

- Monsieur Michele Mantero, dirigeant d'entreprises, demeurant à Ossuccio (Italie), Via Statale 2A, Président
- Monsieur Horst Sonnentag, administrateur de sociétés, demeurant à D-54453 Nittel, Schulstraße 10
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS07020. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076711.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

84736

**LE MUR SOLIDE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 74.407.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS09010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

LE MUR SOLIDE S.A.

G. Diederich / J.-M. Heitz

*Administrateur / Administrateur*

(076174.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**LEVY SOEURS, SUCCESEURS, LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 22.771.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 juillet 2006.

*Pour la société*

*Signature*

(076176.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**SCILIAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 89.339.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS09011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

SCILIAR S.A.

R. Scheifer-Gillen / A. de Bernardi

*Administrateur / Administrateur*

(076177.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**R. ET P. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz.

R. C. Luxembourg B 85.890.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 19 juillet 2006.

*Pour la société*

*Signature*

(076180.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ExxonMobil LUXEMBOURG FAR EAST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 73.860.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09368, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 27 juillet 2006.

*Signature.*

(076268.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---



**CREA-CONCEPT PROMOTION ET IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8009 Strassen, 51, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 111.513.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BS08857, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 8 juillet 2006.

J. Congalves Teixeira  
Gérant

(076183.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**RIDEAUX CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 27.057.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03288, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 juillet 2006.

Pour la société  
Signature

(076184.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**AQUATECHNIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz.  
R. C. Luxembourg B 105.650.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03274, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 19 juillet 2006.

Pour la société  
Signature

(076188.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**AUTO-SUD ECOLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4051 Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 15.463.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 juillet 2006.

Pour la société  
Signature

(076190.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**AUTO-SUD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3932 Mondercange.  
R. C. Luxembourg B 11.553.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03261, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sanem, le 19 juillet 2006.

Pour la société  
Signature

(076192.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**BSN MEDICAL LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. P&F CAPITAL).**

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 107.321.

In the year two thousand and six, on the twenty-eight of April.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of P&F CAPITAL (the «Company»), a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, under number B 107.321 and incorporated pursuant to a deed dated 4 April 2005, published in the Mémorial C, Recueil special des Sociétés et Associations n° 826 dated 27 August 2005 and whose articles of association (the «Articles») were changed by a deed dated 30 November 2005, not yet published. The Articles were further amended by a deed dated 20 February 2006, not yet published.

The meeting elects as president Régis Galiotto, jurist, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, jurist, professionally residing in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman requests the notary to act that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies signed ne varietur will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list that the 200,000 (two hundred thousand) registered shares, representing the entirety of the share capital of the Company are represented in this extraordinary general meeting. All the shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the meeting and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforementioned agenda of the meeting.

III. The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Decision to change the Company's name from P&F CAPITAL to BSN MEDICAL LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l. and to amend Article 1 of the Articles of Incorporation of the Company accordingly.

2. Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken unanimously by the general meeting of the shareholders of the Company:

*Sole resolution*

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to change the Company's name from P&F CAPITAL to BSN MEDICAL LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l. and to amend Article 1 of the Articles of Incorporation of the Company accordingly, which shall forthwith read as follows:

**«Art. 1. Form, Name.** There is hereby established a société à responsabilité limitée (the «Company») governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, and by the present articles of Incorporation (the «Articles of Incorporation»).

The Company will exist under the name of BSN MEDICAL LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l.»

*Costs*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand Euro.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt-huit avril.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, sous-signé.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de P&F CAPITAL (la «Société»), une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 107.321 et constituée suivant acte par-devant le notaire instrumentant en date du 4 avril 2005, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 826 en date du 27 août 2005 et dont les statuts (les «Statuts») ont été modifiés par acte en date du 30 novembre 2005, non encore publié. Les Statuts ont été par la suite modifiés par acte en date du 20 février 2006, non encore publié.

L'assemblée élit comme président Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 200.000 (deux cent mille) parts sociales représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire. Tous les associés déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de l'assemblée. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Agenda:*

1. Décision de changer le nom de la Société de P&F CAPITAL en BSN MEDICAL LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l. et de modifier l'Article 1<sup>er</sup> des Statuts en conséquence.

2. Divers.

Après une délibération réfléchie, l'assemblée générale des associés a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

*Résolution unique*

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide changer le nom de la Société de P&F CAPITAL en BSN MEDICAL LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l. et de modifier l'Article 1<sup>er</sup> des Statuts en conséquence, qui aura désormais le libellé suivant:

«**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société adopte la dénomination BSN MEDICAL LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l.»

*Frais*

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne prenant plus la parole, l'assemblée est close.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande des comparants le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après que lecture de l'acte a été faite aux personnes comparantes dont le notaire connaît les nom, prénom, état civil et résidence, les personnes prémentionnées ont signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: R. Galiotto, F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, vol. 28CS, fol. 42, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2006.

J. Elvinger.

(076175.3/211/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**BSN MEDICAL LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. P&F CAPITAL).**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 107.321.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42574 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

J. Elvinger.

(076182.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**ExxonMobil LUXEMBOURG INTERNATIONAL FINANCE 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 72.737.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09373, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 27 juillet 2006.

Signature.

(076274.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

84740

**CHANGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 1, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 73.158.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07355, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CHANGES, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(076193.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ATID S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 1, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 66.397.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07350, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ATID S.A.*

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(076196.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**CYR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 70.826.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 juin 2006 au siège social de la société*

*Résolutions*

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg au 241, route de Longwy, L-1941 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07102. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(076197.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**LUX-DL-BAUMANAGEMENT, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6940 Niederanven, 180, route de Trèves.  
H. R. Luxemburg B 109.829.

Im Jahre zweitausendsechs, den zehnten Juli.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

Sind erschienen:

1.- Herr Dieter Dietrich Düpont, Maurergeselle, wohnhaft in D-54411 Hermeskeil, Marienstrasse 3.

2.- Herr Lars Heitchen, Kaufmann, wohnhaft in D-54426 Mariborn, Hauptstrasse 29.

3.- Herr Dietmar Herbert Düpont, Tiefbaumeister, wohnhaft in D-54421 Reinsfeld, Sonnenhang 4.

Welche Komparenten sub 1 +2) dem unterzeichneten Notar erklärten dass sie die alleinigen Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung LUX-DL-BAUMANAGEMENT, S.à r.l. sind, mit Sitz in L-6940 Niederanven, 180, route de Trèves, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 109.829.

Dass besagte Gesellschaft gegründet wurde zufolge Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 29. Juli 2005, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1409 vom 17. Dezember 2005.

Dass das Gesellschaftskapital sich auf zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) beläuft, eingeteilt in einhundert (100) Anteile von je einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-), welche wie folgt zugeteilt wurden.

|  |     |
|--|-----|
| 1.- Herr Dieter Dietrich Düpont, vorgenannt, fünfzig Anteile . . . . . | 50  |
| 2.- Herr Lars Heitchen, vorgenannt, fünfzig Anteile . . . . .          | 50  |
| Total: einhundert Anteile . . . . .                                    | 100 |

Alsdann haben die Komparenten den unterzeichneten Notar ersucht Nachstehendes wie folgt zu beurkunden:

*Anteilübertragung*

Herr Lars Heitchen überträgt und überlässt hiermit unter der Gewähr Rechtsens, fünfzig (50) ihm gehörende Anteile an besagter Gesellschaft an Herrn Dieter Dietrich Düpont, hier anwesend und dies annehmend, für den Betrag von sechstausendzweihundertfünfzig Euro (EUR 6.250,-).

Herr Dieter Dietrich Düpont ist von heute an Eigentümer der ihm übertragenen Anteile mit allen daran verbundenen Rechten und Pflichten.

Er erklärt eine genaue Kenntnis sowohl der Statuten als auch der finanziellen Lage der Gesellschaft zu haben.

Herr Lars Heitchen erklärt vor Errichtung der gegenwärtigen Urkunde von Herrn Dieter Dietrich Düpont den Betrag von sechstausendzweihundertfünfzig Euro (EUR 6.250,-) erhalten zu haben worüber hiermit Quittung, Titel und Entlastung.

Herr Dietmar Herbert Düpont, handelnd in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer der Gesellschaft LUX-DL-BAU-MANAGEMENT, S.à r.l., erklärt im Namen der Gesellschaft diese Abtretung von Gesellschaftsanteilen anzunehmen, mit Freistellung von der in Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches vorgesehenen Zustellung.

Alsdann ersuchte der jetzige alleinige Gesellschafter, Herr Dieter Dietrich Düpont den instrumentierenden Notar den nachfolgenden Beschluss zu beurkunden wie folgt:

*Einzigter Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschliesst aufgrund der vorhergehenden Anteilübertragung Artikel 6 der Statuten abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in einhundert (100) Anteile von je einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-), alle zugeteilt Herrn Dieter Dietrich Düpont, Maurergeselle, wohnhaft in D-54411 Hermeskeil, Marienstrasse 3.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. Düpont, L. Heitchen, D. H. Düpont, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 17 juillet 2006, vol. 362, fol. 40, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 24. Juli 2006.

H. Beck.

(075807.3/201/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

**LUX-DL-BAUMANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6940 Niederanven, 180, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 109.829.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 24 juillet 2006.

H. Beck.

(075808.3/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

**ALSINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 26.900.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 novembre 1987, acte publié au Mémorial C, n° 29 du 2 février 1988, modifiée par-devant le même notaire en date du 6 janvier 1988, acte publié au Mémorial C, n° 99 du 14 avril 1988, en date du 10 mars 1989, acte publié au Mémorial C, n° 205 du 26 juillet 1989, en date du 19 mars 1992, acte publié au Mémorial C, n° 370 du 29 août 1992, modifiée par acte sous seing privé le 4 décembre 2000, dont des extraits ont été publiés au Mémorial C, n° 589 du 31 juillet 2001.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ALSINVEST S.A.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(076383.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

84742

**NETLINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 1, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 63.935.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07345, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NETLINE S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(076198.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE TELEPHONIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 1, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 4.229.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07340, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE TELEPHONIE S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(076200.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**GENESIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 85.721.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 juin 2006 au siège social de la société*

*Résolutions*

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg au 241, route de Longwy, L-1941 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076203.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**SYNTECH S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 14.898.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 2 juin 2006*

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006:

- Monsieur Dr. Franz J. Meng, Rechtsanwalt, demeurant professionnellement au 19, Nordstrasse, Zürich (Suisse), Président;

- Mademoiselle Margret Astor, administrateur de sociétés, demeurant au 40, rue de l'Avenir, Luxembourg;

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS07024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076724.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

84743

**SOCIETE FINANCIERE EDITH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6488 Echternach, 8, rue des Vergers.  
R. C. Luxembourg B 94.665.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07337, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SOCIETE FINANCIERE EDITH S.A.*  
FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(076205.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**SCHAUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9085 Ettelbruck, Zone Artisanale et Commerciale.  
R. C. Luxembourg B 104.208.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07358, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SCHAUS S.A.*  
FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(076208.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ASSA ABLOY INCENTIVE 2006 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 117.094.

In the year two thousand and six, on the twelfth of June.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Andrea Hoffmann, private employee, residing in Luxembourg,

acting as the representative of the board of directors of ASSA ABLOY INCENTIVE 2006 HOLDING S.A., a société anonyme holding having its registered office in L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, registration with the Luxembourg Trade and Companies' Register pending (the «Company»), pursuant to a resolution of the board of directors dated 12 June 2006.

An excerpt of the minutes of said resolution, initialled *ne varietur* by the appearing person and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to state her declarations as follows:

1) The Company has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, residing in Luxembourg, on 7 June 2006.

2) The subscribed share capital of the Company is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) divided into 310 Class A Shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

3) Pursuant to articles 5 («Capital - Shares and Share certificates») and 6 («Authorized capital») of the articles of incorporation of the Company, the authorised capital is set at two million six hundred fifty thousand Euro (EUR 2,650,000.-), represented by three thousand five hundred (3,500) Class A Shares having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, eighteen thousand (18,000) Class B Shares having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, two thousand five hundred (2,500) Class C Shares having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each and two thousand five hundred (2,500) Class D Shares having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each (Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares and Class D Shares hereafter referred to as the «Shares»).

4) In accordance with article 6 («Authorized capital») of the articles of incorporation of the Company, the board of directors is authorised to issue shares of any class representing such whole or partial increase and accepting subscriptions for such shares from time to time, without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe for the new shares to be issued.

5) In its circular resolution dated 12 June 2006, the board of directors of the Company has decided to increase the share capital of the Company from its present amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) up to one million three hundred ninety-three thousand seven hundred Euro (EUR 1,393,700.-), through the issuance of two hundred and seventeen (217) Class A Shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) per Share (the «Newly Issued Class A Shares»), of twelve thousand seven hundred sixty (12,760) Class B Shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) per Share (the «Newly Issued Class B Shares») and of six hundred fifty (650) Class D Shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) per Share (the «Newly Issued Class D Shares») (Newly Issued Class A Shares, Newly Issued Class B Shares and Newly Issued Class D Shares hereafter referred to as the «Newly Issued Shares»).

6) The two hundred seventeen (217) Newly Issued Class A Shares have been subscribed and paid by ASSA ABLOY AB (publ), a corporation duly incorporated and validly existing under the laws of Sweden, having its registered office at PO Box 70340, 107 23 Stockholm, Sweden, for a subscription price of fifty-four thousand two hundred fifty Euro (EUR 54,250.-), to be allocated as follows:

- (i) twenty-one thousand seven hundred Euro (EUR 21,700.-) shall be allocated to the share capital;
- (ii) thirty-two thousand five hundred fifty Euro (EUR 32,550.-) shall be allocated to the share premium.

The twelve thousand seven hundred sixty (12,760) Newly Issued Class B Shares have been subscribed and paid as follows:

- three thousand forty (3,040) Newly Issued Class B Shares have been subscribed and paid by SOCIETE GENERALE S.A., a financial institution incorporated under the laws of France with registered address at 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris, for a subscription price of seven hundred sixty thousand Euro (EUR 760,000.-), to be allocated as follows:

- (i) three hundred four thousand Euro (EUR 304,000.-) shall be allocated to the share capital;
- (ii) four hundred fifty-six thousand Euro (EUR 456,000.-) shall be allocated to the share premium;

- nine thousand seven hundred twenty (9,720) Newly Issued Class B Shares have been subscribed and paid by employees of the ASSA ABLOY GROUP, as listed in Exhibit A, for a subscription price of two million four hundred thirty thousand Euro (EUR 2,430,000), to be allocated as follows:

- (i) nine hundred seventy-two thousand Euro (EUR 972,000.-) shall be allocated to the share capital;
- (ii) one million four hundred fifty-eight thousand Euro (EUR 1,458,000.-) shall be allocated to the share premium.

The six hundred and fifty (650) Newly Issued Class D Shares have been subscribed and paid by SOCIETE GENERALE S.A., aforementioned, for a subscription price of six hundred fifty thousand Euro (EUR 650,000.-), to be allocated as follows:

- (iii) sixty-five thousand Euro (EUR 65,000.-) shall be allocated to the share capital;
- (iv) five hundred eighty-five thousand Euro (EUR 585,000.-) shall be allocated to the share premium.

7) All the thirteen thousand six hundred twenty-seven (13,627) Newly Issued Shares have been fully paid in cash by each of the persons having subscribed for said shares, so that the total amount of three million eight hundred ninety-four thousand two hundred and fifty Euro (EUR 3,894,250.-) was put at the disposal of the Company, as justified to the undersigned notary.

As a consequence of such increase of share capital, the two first paragraphs of the article five of the articles of incorporation are amended and now read as follows:

«The subscribed capital of the Company is set at one million three hundred ninety-three thousand seven hundred Euro (EUR 1,393,700.-) divided into five hundred twenty-seven (527) class A shares (the «Class A Shares») with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each (the holder(s) of such Class A Shares being referred to as the «Class A Shareholder(s)»), twelve thousand seven hundred sixty (12,760) class B shares (the «Class B Shares») with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each (the holder(s) of such Class B Shares being referred to as the «Class B Shareholder(s)») and six hundred fifty (650) class D shares (the «Class D Shares») with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each (the holder(s) of such Class D Shares being referred to as the «Class D Shareholder(s)»).

In addition to the subscribed capital, the Company has an authorized capital of an amount of one million two hundred eighty-seven thousand three hundred Euro (EUR 1,287,300.-), represented by:

- three thousand two hundred eighty-three (3,283) Class A Shares having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each;
  - five thousand two hundred forty (5,240) Class B Shares having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each;
  - two thousand five hundred (2,500) class C shares (the «Class C Shares») having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each (the holder(s) of such Class C Shares being referred to as the «Class C Shareholder(s)»);
  - one thousand eight hundred fifty (1,850) Class D Shares having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each;
- (the Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares and Class D Shares hereafter collectively referred to as the «Shares»).

#### *Estimation of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about forty-six thousand Euro (EUR 46.000.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the appearing person, said appearing person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le douze juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Andrea Hoffmann, employée privée, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de représentant du conseil d'administration de la Société ASSA ABLOY INCENTIVE 2004 HOLDING S.A., une société anonyme holding, ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, inscription au Registre de Commerce et des Sociétés en cours (la «Société»),

en vertu d'une résolution du conseil d'administration datée du 12 juin 2006.



Un extrait de ladite résolution, après avoir été paraphé ne varietur par la comparante et le notaire, restera annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1) La Société a été constituée en vertu d'un acte du notaire soussigné, de résidence à Luxembourg, le 7 juin 2006.  
2) Le capital social souscrit de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en trois cent dix (310) Actions de Classe A d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

3) Conformément aux articles 5 («Capital - Actions et Certificats») et 6 («Capital autorisé») des statuts, la capital autorisé est fixé à deux millions six cent cinquante mille euros (EUR 2.650.000,-) représentés par trois mille cinq cents (3.500) Actions de Classe A d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, dix-huit mille (18.000) Actions de Classe B d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, deux mille cinq cents (2.500) Actions de Classe C d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune et deux mille cinq cents (2.500) Actions de Classe D d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune (les Actions de Classe A, les Actions de Classe B, les Actions de Classe C et les Actions de Classe D sont désignées par la suite les «Actions»).

4) Conformément à l'article 6 («Capital autorisé») des statuts de la Société, le conseil d'administration est autorisé à émettre des actions de toute classe représentant la totalité ou une partie de l'augmentation de capital et à accepter des souscriptions pour ces actions de temps en temps sans réserver pour les actionnaires existant un droit préférentiel aux nouvelles actions à émettre.

5) Conformément à sa résolution en date du 12 juin 2006, le conseil d'administration de la Société a décidé d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) jusqu'à un montant d'un million trois cent quatre-vingt-treize mille sept cents euros (1.393.700), par l'émission de deux cent dix-sept (217) Actions de Classe A d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) par Action (les «Nouvelles Actions de Classe A»), de douze mille sept cent soixante (12.760) Actions de Classe B d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) par Action (les «Nouvelles Actions de Classe B») et de six cent cinquante (650) Actions de Classe D d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) par Action (les «Nouvelles Actions de Classe D») (les Nouvelles Actions de Classe A, les Nouvelles Actions de Classe B et les Nouvelles Actions de Classe D sont désignées les «Nouvelles Actions Emises»).

6) Les deux cent dix-sept (217) Nouvelles Actions de Classe A ont été souscrites et libérées par ASSA ABLOY AB (publ), une société constituée et existante sous les lois de la Suède, avec siège social à PO Box 70340, 107 23 Stockholm, Suède, pour un prix de souscription de cinquante-quatre mille deux cent cinquante euros (EUR 54.250) affectés comme suit:

- (i) vingt et un mille sept cents euros (EUR 21.700,-) seront affectés au capital social;
- (ii) trente-deux mille cinq cent cinquante euros (EUR 32.550,-) seront affectés à la prime d'émission.

Les douze mille sept cent soixante (12.760) Nouvelles Actions de Classe B ont été souscrites et libérées comme suit:  
- trois mille quarante (3.040) Nouvelles Actions de Classe B ont été souscrites et libérées par SOCIETE GENERALE S.A., une institution financière constituée sous les lois de France avec siège social au 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris pour un prix de souscription de sept cent soixante mille euros (EUR 760.000,-) affectés comme suit:

- (i) trois cent quatre mille euros (EUR 304.000,-) seront affectés au capital social;
- (ii) quatre cent cinquante-six mille euros (EUR 456.000,-) seront affectés à la prime d'émission;

- neuf mille sept cent vingt (9.720) Nouvelles Actions de Classe B ont été souscrites et libérées par des employés de ASSA ABLOY GROUP, énumérés dans l'Annexe A, pour un prix de souscription de deux millions quatre cent trente mille euros (EUR 2.430.000,-) affectés comme suit:

- (i) neuf cent soixante-douze mille euros (EUR 972.000,-) seront affectés au capital social;
- (ii) un million quatre cent cinquante-huit mille euros (EUR 1.458.000,-) seront affectés à la prime d'émission.

Les six cent cinquante (650) Nouvelles Actions de Classe D ont été souscrites et libérées par SOCIETE GENERALE S.A., prémentionnée, pour un prix de souscription de six cent cinquante mille euros (EUR 650.000,-) affectés comme suit:

- (i) soixante-cinq mille euros (EUR 65.000,-) ont été affectés au capital social;
- (ii) cinq cent quatre-vingt-cinq mille euros (EUR 585.000,-) ont été affectés à la prime d'émission.

7) Toutes les treize mille six cent vingt-sept (13.627) Nouvelles Actions Emises ont été entièrement payées en numéraire par chacune des personnes ayant souscrit à ces actions, de sorte que le montant total de trois millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent cinquante euros (EUR 3.894.250,-) est mis à la disposition de la Société, tel qu'il a été justifié au notaire soussigné.

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, les deux premiers paragraphes de l'article 5 des statuts sont modifiés comme suit:

«Le capital souscrit de la Société est fixé à un million trois cent quatre-vingt-treize mille sept cents euros (EUR 1.393.700,-) divisé en cinq cent vingt-sept (527) actions de classe A (les «Actions de Classe A») d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune (l'actionnaire/les actionnaires détenteur(s) des Actions de Classe A étant désigné(s) «Actionnaire(s) de Classe A»), douze mille sept cent soixante (12.760) actions de classe B (les «Actions de Classe B») d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune (l'actionnaire/les actionnaires détenteur(s) des Actions de Classe B étant désigné(s) «Actionnaire(s) de Classe B») et six cent cinquante (650) actions de classe D (les «Actions de Classe D») d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune (l'actionnaire/les actionnaires détenteur(s) des Actions de Classe D étant désigné(s) «Actionnaire(s) de Classe D»).

En plus du capital social, la Société a un capital autorisé d'un million deux cents quatre-vingt-sept mille trois cents euros (EUR 1.287.300,-) représenté par:

- trois mille deux cent quatre-vingt-trois (3.283) Actions de Classe A d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune;
  - cinq mille deux cent quarante euros (EUR 5.240,-) Actions de Classe B d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune;
  - deux mille cinq cents (2.500) actions de classe C (les «Actions de Classe C») d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune (l'actionnaire/les actionnaires détenteur(s) des Actions de Classe C étant désigné(s) «Actionnaire(s) de Classe C»);
  - mille huit cent cinquante (1.850) Actions de Classe D d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune;
- (les Actions de Classe A, les Actions de Classe B, les Actions de Classe C et les Actions de Classe D sont désignées par la suite les «Actions».)»

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ quarante-six mille euros (EUR 46.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Hoffmann, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2006, vol. 28CS, fol. 81, case 7. – Reçu 38.942,50 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2006.

J. Elvinger.

(076199.3/211/196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ASSA ABLOY INCENTIVE 2006 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 117.094.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43054 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

J. Elvinger.

(076201.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**SOCIETE INTERNATIONALE DE PROPRIETE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 49.602.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05314, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(076216.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**SOCIETE INTERNATIONALE DE PROPRIETE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 49.602.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05308, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(076222.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

84747

**KONSBRUCK'S BRITISH HOUSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 25.377.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 juillet 2006.

*Pour la société*

Signature

(076212.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**LANZER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4988 Sanem.  
R. C. Luxembourg B 86.625.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03280, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

(076219.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ASIAN CAPITAL HOLDINGS FUND, Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 43.100.

Le rapport annuel au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09440, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Ch. Lanz / F. Nilles

*Fondé de Pouvoir Principal / Sous-Directeur Principal*

(076232.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ASIAN CAPITAL HOLDINGS FUND, Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 43.100.

La distribution de dividendes, enregistrée à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09441, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Ch. Lanz / F. Nilles

*Fondé de Pouvoir Principal / Sous-Directeur Principal*

(076235.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ATELIERS FRANÇOIS FRIESEISEN & CO, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4330 Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 8.936.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08297, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(076250.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ASDECOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 41.634.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07404, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(076253.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ACCESS SYSTEMS & SUPPLIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 64.854.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07405, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(076255.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**CHAUFFAGE SANITAIRE L. MASTRANGELO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5326 Contern.  
R. C. Luxembourg B 25.016.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07402, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(076257.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ARTISAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4385 Ehlerange.  
R. C. Luxembourg B 22.741.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07394, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(076261.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**BODY & MIND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1648 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 106.201.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(076263.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**AMA.LU, A.s.b.l., Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks.

R. C. Luxembourg F 3.563.

**STATUTS****I. Dénomination, siège, objet, durée****Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination**

L'association est dénommée ama.lu, A.s.b.l. Elle est régie par les présents statuts et par la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée par la suite. Tous les membres présents et ceux qui seront admis dans la suite s'engagent à observer les présents statuts ainsi que les règlements d'ordre intérieur éventuels établis ultérieurement.

**Art. 2. Siège**

Le siège social de l'association est établi 18, rue Dicks, L-1417 Luxembourg. Il peut être transféré par décision du comité dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg. Le tribunal compétent est celui de Luxembourg.

**Art. 3. Objet**

- A défaut d'un point d'information et d'une adresse de contact unique à Luxembourg pour les maladies de dépendance de l'alcool et de médicaments (notamment sur internet),  
- et pour répondre au désarroi des personnes concernées et de leur entourage face à ces problèmes,  
- principalement en relation avec le monde du travail: salariés, représentants du personnel, employeurs, collègues de travail, mais aussi partenaires:

Mettre à la disposition des personnes intéressées des informations de base utiles pour trouver de l'aide et pour mieux gérer la panoplie des difficultés qui se posent à eux afin de leur permettre de mettre en oeuvre le plus rapidement possible les outils disponibles (informations, groupes d'entraide, thérapies, suivi etc.).

Constatant qu'il existe un certain nombre d'organismes, d'adresses et d'outils d'information à l'heure actuelle, mais que ces informations ne sont pas réunies et accessibles sous une seule adresse (notamment internet), l'association veut mettre en oeuvre cet élément de la chaîne manquant entre les personnes concernées et les spécialistes. Elle ne se substitue pas à ces derniers et offre seulement les informations utiles qui peuvent amener les personnes concernées à entamer le plus tôt possible les démarches nécessaires pour trouver de l'aide et une solution à leur problème.

Pour atteindre cet objectif, l'association mettra en oeuvre des moyens de communication contemporains et cherchera le dialogue et l'échange d'information avec tous les acteurs dans le domaine du traitement des maladies de dépendance en vue de la collecte de ces informations.

Les cotisations et dons seront notamment affectés à la mise en oeuvre de ces outils d'information et de communication.

Le projet a été destiné au départ à des personnes du secteur des banques et assurances à Luxembourg. Etant donné toutefois que celles-ci pouvaient craindre que leur anonymat sur des pages internet dédiées au secteur ne soit pas respecté, ce qui aurait été contraire à l'objectif du projet, la solution d'un site ouvert dédié aux problèmes des maladies de dépendance de l'alcool et de médicaments a été privilégiée.

L'association ainsi que les outils à mettre en place seront donc accessibles à toute personne intéressée par le sujet.

L'association ne préconise aucune approche thérapeutique en particulier, son objet étant la collecte d'informations et d'adresses et la mise à disposition de celles-ci aux personnes intéressées.

L'association ne dépend d'aucun parti politique ou autre association ou communauté à vocation thérapeutique, religieuse, politique ou autre.

**Art. 4. Durée**

La durée de l'association est illimitée.

**II. Admission****Art. 5. Admission**

L'association comprend:

- des membres effectifs,
- des membres adhérents,
- des membres honoraires.

Le nombre des membres est illimité. Celui des membres effectifs ne pourra être inférieur à trois.

**Art. 6.** Peuvent devenir membres effectifs des personnes physiques admises à l'unanimité par le comité et qui jouent un rôle actif dans la poursuite de l'objet de l'association.

**Art. 7.** Seuls les membres effectifs ont le droit de vote et sont éligibles au comité.

**Art. 8.** Peuvent devenir membres adhérents des personnes physiques qui soutiennent l'association par une cotisation.

**Art. 9.** Peut être admise comme membre d'honneur toute personne physique ou morale admise par le comité en raison de son soutien à l'association.

**Art. 10.** L'admission ou, le cas échéant, le refus d'admission des membres est décidée souverainement par le comité. Sa décision est sans appel et ne doit pas être motivée.

### III. Démission, exclusion, suspension

**Art. 11.** Les membres effectifs, adhérents et d'honneur sont libres de se retirer à tout moment de l'association en adressant par écrit leur démission au comité.

**Art. 12.** Le comité peut suspendre, jusqu'à décision de l'assemblée générale, les membres qui se seraient rendus coupables d'une infraction grave aux statuts, aux règlements intérieurs ou aux décisions des organes de l'association, mettant par là en cause l'existence et la bonne renommée de celle-ci.

L'exclusion d'un membre effectif ou adhérent ne peut être prononcée pour les mêmes raisons définies ci-avant que par l'assemblée générale à l'unanimité des voix présentes moins une et ce après lettre recommandée à tous les membres effectifs et au membre effectif ou adhérent visé par l'exclusion.

**Art. 13.** Le membre démissionnaire, suspendu ou exclu, ainsi que les héritiers ou ayants droits du membre décédé n'ont aucun droit sur l'avoir social. Ils ne peuvent réclamer ou requérir ni relevé, ni reddition de comptes, ni apposition de scellés, ni inventaire. Les cotisations versées restent acquises à l'association.

### IV. Cotisations

**Art. 14.** Le montant maximal de la cotisation annuelle des membres effectifs et adhérents est fixé par l'assemblée générale.

### V. Assemblée générale

**Art. 15.** L'assemblée générale est composée de tous les membres effectifs.

Les membres adhérents et les membres d'honneur peuvent assister à l'assemblée générale sans que pour autant ils aient le droit de vote.

L'assemblée générale est présidée par le président du comité ou, en cas d'empêchement, par le vice-président ou, à défaut, par le secrétaire général.

**Art. 16.** L'assemblée générale est le pouvoir souverain de l'association. Elle possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi ou les présents statuts.

Sont notamment réservées à sa compétence:

1. Les modifications aux statuts sociaux.
2. La nomination et la révocation des membres du comité.
3. L'approbation des budgets et des comptes.
4. La dissolution volontaire de l'association.
5. Les exclusions de membres.

**Art. 17.** Il doit être tenu au moins une assemblée générale chaque année.

Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée toutes les fois que les intérêts de l'association l'exigent, par décision du comité. Elle doit l'être à la demande d'un cinquième des membres effectifs au moins.

**Art. 18.** L'assemblée générale est convoquée par le comité par lettre recommandée adressée à tous les membres effectifs au moins huit jours avant l'assemblée.

L'ordre du jour est mentionné dans la convocation.

L'assemblée générale délibère valablement quel que soit le nombre des membres présents. Les décisions sont prises à la majorité des voix, sauf disposition contraire prévue par la loi ou les statuts.

L'assemblée ne peut délibérer valablement que sur les points mentionnés à l'ordre du jour.

Toutefois, sur proposition d'un cinquième des membres effectifs, des propositions doivent être portées à l'ordre du jour et faire l'objet de délibérations.

Si ce quorum n'est pas atteint, cette faculté est réservée au comité.

**Art. 19.** Chaque membre effectif dispose d'une voix par cotisation payée.

Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix présentes, sauf dans les cas où il en est décidé autrement par la loi ou les présents statuts. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

**Art. 20.** Le vote se fait à main levée à moins que le scrutin secret soit proposé par le comité ou demandé par un cinquième au moins des membres effectifs présents.

**Art. 21.** L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur la dissolution de l'association ou la modification des statuts que conformément aux stipulations y relatives de la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée par la suite.

### VI. Administration

**Art. 22.** L'association est administrée par un conseil d'administration également dénommé comité et composé de trois membres au moins et de onze au plus, nommés parmi les membres effectifs par l'assemblée générale pour un terme de deux ans.

Le comité est renouvelé tous les deux ans. Les membres sortants sont rééligibles.

En cas de vacance au cours d'un mandat, un membre de comité provisoire peut être nommé par l'assemblée générale. Il achève dans ce cas le mandat de celui qu'il remplace.

Le comité désigne tous les deux ans parmi ses membres effectifs le président, le vice-président, le secrétaire général et le trésorier.

En cas d'empêchement du président, ses fonctions sont assumées par le vice-président ou, à défaut, par le secrétaire général.

**Art. 23.** Le comité se réunit sur convocation du président. Il ne peut statuer que si la majorité des membres effectifs est présente. Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de parité de voix, celle du président est prépondérante. Les décisions sont consignées par le secrétariat sous forme de procès-verbaux, conservés au secrétariat où chaque membre pourra en prendre connaissance.

**Art. 24.** Le comité a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Il est notamment habilité à établir un règlement d'ordre intérieur qui complètera, si nécessaire, les présents statuts pour assurer le bon déroulement de l'activité de l'association.

**Art. 25.** Tout membre du comité qui aura été absent au comité sans motif valable à trois séances au cours d'un exercice sera considéré comme démissionnaire de son poste au comité.

### VII. Surveillance

**Art. 26.** Chaque année, l'assemblée générale désigne une commission d'au moins deux membres ne faisant pas partie du comité, à l'effet de vérifier à la fin de l'exercice les écritures, les recettes et les dépenses et la consistance du capital. Cette commission soumettra son rapport à l'assemblée générale qui est appelée à délibérer sur le décompte de l'exercice écoulé.

### VIII. Modification des statuts, dissolution, liquidation

**Art. 27.** Il sera procédé aux modifications des statuts et à la dissolution de l'association conformément aux dispositions de la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée par la suite. En cas de dissolution de l'association, le capital social sera affecté à une oeuvre sociale en relation avec l'objet de l'association.

Fait à Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Les membres fondateurs, membres effectifs:

Claude Heirend

Signature.

*Président du Syndicat Banques et Assurances de l'OGB-L*

Employé privé

Nationalité: luxembourgeoise

Adresse: 3, rue Neuve, L-6137 Junglinster

Armand Drews

Signature.

*Président de la Caisse de Maladie des Employés Privés*

Employé privé

Nationalité: luxembourgeoise

Adresse: 24, rue Sigismond, L-2537 Luxembourg

Théo Wagner

Signature.

*Web design*

Indépendant

Nationalité: luxembourgeoise

Adresse: 8, Cité Beaulieu, L-6195 Imbringen

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS08092. – Reçu 476 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076210.3//158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

### INTERNATIONAL YACHT AND MOTOR CHARTER SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 65.121.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue de manière ordinaire le 26 juin 2006*

Il résulte du procès-verbal de ladite assemblée générale des actionnaires qu'à l'unanimité des voix, l'assemblée a décidé de ratifier la nomination de Monsieur Bart Van Der Haegen coopté en qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué par le Conseil d'Administration et dont le procès-verbal de la réunion dudit Conseil d'Administration a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 9 septembre 2005 sous le N° L050080294.5.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

INTERNATIONAL YACHT AND MOTOR CHARTER SERVICES S.A.

*Le Conseil d'Administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07867. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077535.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2006.

**LUNCHTIME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
Enseignes commerciales: LUNCHTIME et DELAMBRO.**

Siège social: L-5969 Itzig, 57, rue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 87.860.

L'an deux mille six, le huit juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Mario Derikx, juriste, demeurant à L-5969 Itzig, 57, rue de la Libération;
- 2) Madame Lieve Nuyts, informaticienne, demeurant à L-5969 Itzig, 57, rue de la Libération.

Lesquels comparants déclarent être seuls associés de la société à responsabilité limitée LUNCHTIME, S.à r.l., avec siège social à L-5969 Itzig, 57, rue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 87.860, au capital social de trente-six mille euros (36.000,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales de trois cent soixante euros (360,- EUR), entièrement libérées dont quarante-neuf (49) parts sociales sont détenues par Monsieur Mario Derikx, précité et cinquante et une (51) parts sociales par Madame Lieve Nuyts, précitée, société constituée par acte reçu par le notaire Jean Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 juin 2002, publié au Mémorial C du 2 septembre 2002, numéro 1268.

Les associés ont prié le notaire instrumentaire de documenter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident de modifier l'article quatre (alinéa 1<sup>er</sup>) des statuts comme suit:

«La société a pour objet l'exploitation, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, pour son propre compte ou en participation, d'un débit de boissons non-alcooliques comme sandwicherie et d'un établissement de restauration.»

Les associés décident d'insérer à la suite du premier alinéa de l'article 4, l'alinéa suivant:

«La société a en outre pour objet l'organisation de réunions, de réceptions, parties et événements.»

*Deuxième résolution*

Les associés décident de nommer pour une durée indéterminée et librement révocables:

1) Madame Lieve Nuyts, prénommée en qualité de gérante administrative et gérante technique pour le département «débit de boissons non-alcooliques».

2) Monsieur Frédéric Fernand Firmin Remiche, cuisinier, né à Verviers (B), le 24 janvier 1978, demeurant à B-6688 Bertogne, 604, Longchamps en qualité de gérant technique pour le département «restauration».

La société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de la gérante administrative et d'un gérant technique pour le département concerné.

*Troisième résolution*

Les associés décident que la société pourra exercer son activité sous l'enseigne commerciale DELAMBRO et sous l'enseigne commerciale LUNCHTIME.

L'article 1<sup>er</sup> des statuts sera modifié comme suit:

«Il existe une société à responsabilité limitée, sous la dénomination LUNCHTIME, S.à r.l.

La société aura pour enseignes commerciales: DELAMBRO et LUNCHTIME.»

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de neuf cents euros (900,- EUR).

Dont procès-verbal, passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont signés avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Derikx, L. Nuyts, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, vol. 28CS, fol. 75, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 juillet 2006.

P. Bettingen.

(076408.3/202/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**LUNCHTIME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5969 Itzig, 57, rue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 87.860.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 juillet 2006.

P. Bettingen.

(076410.3/202/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.



**EUROPE TRADE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1024 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 23.470.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07391, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(076267.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ELECTRICITE GENERALE CARDOSO ET LOUREIRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2563 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 59.973.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07395, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(076269.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE A.PINTO, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5316 Contern.  
R. C. Luxembourg B 23.295.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07401, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(076275.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**JOS FLIES-MAJERUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3762 Tetange.  
R. C. Luxembourg B 20.782.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07407, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(076278.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**HTM CONSULT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8295 Keispelt.  
R. C. Luxembourg B 90.731.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07399, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(076282.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**DYMA EVENTS S.A., Société Anonyme,  
(anc. DYMA MARINE S.A.).**

Siège social: L-9780 Wincrange, 66B, route de Lullange.  
R. C. Luxembourg B 89.809.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10060, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Signature

*Un Mandataire*

(076283.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**PIOZ INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 98.741.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Signature

*Un Mandataire*

(076285.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ATODV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 95.578.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Signature

*Un Mandataire*

(076287.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**PALAIS DE L'ENFANT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 26.537.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07389, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(076288.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ExxonMobil LUXEMBOURG INTERNATIONAL FINANCE 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 72.736.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 27 juillet 2006.

Signature.

(076291.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

84755

**URBALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 110.306.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10069, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Signature

Un Mandataire

(076289.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**ARTAL GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 105, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 44.470.

L'an deux mille six, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires («l'Assemblée») de la société anonyme ARTAL GROUP S.A., ayant son siège social au 105, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 44.470 (la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Réginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 juillet 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 385 du 24 août 1993. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte notarié en date du 28 mai 2003, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 739 du 11 juillet 2003 (les «Statuts»).

La séance est ouverte à 12:00 heures, sous la présidence de Robert Reckinger, administrateur de sociétés, demeurant à Schoenfels (Grand-Duché de Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Anne Goffard, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Bernard Darimont, administrateur de sociétés, demeurant à Tervuren (Belgique).

Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à l'Assemblée resteront annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

1. que les 1.297.090 (un million deux cent nonante sept mille quatre-vingt-dix) actions sans valeur nominale, représentant la totalité des actions émises par la société sont dûment présentes ou représentées à l'Assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour;
2. que l'Assemblée a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Réduction du capital social, acquisition d'actions propres et annulation d'actions propres;
2. Modification subséquente de l'article 5, alinéa 1<sup>er</sup> des Statuts;
3. Divers.

*Première résolution*

L'Assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de EUR 492.294,29 (quatre cent nonante-deux mille deux cent nonante-quatre euros et vingt-neuf cents) pour le ramener de EUR 2.700.000 (deux millions sept cent mille) à EUR 2.207.705,71 (deux millions deux cent sept mille sept cent cinq euros et septante et un cents) et de réduire la prime d'émission à concurrence de EUR 124.814.430,86 (cent vingt-quatre millions huit cent quatorze mille quatre cent trente euros quatre-vingt-six cents), ayant pour conséquence le retrait de 236.500 (deux cent trente-six mille cinq cents) actions sans valeur nominale à acquérir par la Société.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide que la Société acquiert 236.500 (deux cent trente-six mille cinq cents) actions, sans valeur nominale, représentatives de son capital social.

L'Assemblée décide ensuite d'annuler ces 236.500 (deux cent trente-six mille cinq cents) actions.

Les décisions libellées dans la présente résolution sont à considérer comme prises expressément sous les conditions légales énoncées par les articles 69 à 69-2 de la Loi et à cet effet tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent, au retrait des 236.500 (deux cent trente-six mille cinq cents) actions, et à leur annulation, étant entendu que le retrait ne peut avoir lieu que 30 (trente) jours après la publication du présent acte au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

## Troisième résolution

Afin de mettre les Statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des Statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à EUR 2.207.705,71 (deux millions deux cent sept mille sept cent cinq euros et septante et un cents), représenté par 1.060.590 (un million soixante mille cinq cent nonante) actions sans valeur nominale, chacune entièrement libérée.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Lecture faite, les comparants ont signé avec nous, Notaire.

Signé: R. Reckinger, A. Goffard, B. Darimont, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, vol. 154S, fol. 13, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

J. Elvinger.

(076398.3/211/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**ARTAL GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 105, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 44.470.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43155 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

J. Elvinger.

(076400.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**PINTO-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5316 Contern.

R. C. Luxembourg B 65.715.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07403, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(076290.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE PARTICIPATION ET DE DEVELOPPEMENT S.A.,****Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 20.820.

Constituée par-devant feu M<sup>e</sup> Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 septembre 1983, acte publié au Mémorial C n° 304 du 2 novembre 1983, modifiée par-devant le même notaire en date du 29 décembre 1983, acte publié au Mémorial C n° 36 du 9 février 1984, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 novembre 1984, acte publié au Mémorial C n° 8 du 10 janvier 1985, modifiée par-devant le même notaire en date du 7 avril 1989, acte publié au Mémorial C n° 237 du 29 septembre 1989, modifiée par-devant le même notaire en date du 5 octobre 1990, acte publié au Mémorial C n° 114 du 9 mars 1991, modifié par-devant le même notaire en date du 3 mars 1993, acte publié au Mémorial C n° 240 du 24 mai 1993. Le capital a été converti en euros par acte sou seing privé en date du 21 novembre 2000, dont des extraits sont publiés au Mémorial C n° 485 du 28 juin 2001.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06664, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE PARTICIPATION ET DE DEVELOPPEMENT S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(076886.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2006.

**PLASTAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
**Share capital: EUR 32,500.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 104.332.

In the year two thousand and six, on the fifteenth of May.  
Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

PLASTAL LIMITED, a private company, incorporated on the 19th October 2004 under the Companies (Jersey) Law 1991, with registered office at 22, Grenville Street, St Helier JE4 8PX, Jersey Channel Islands, England, represented by Miss Rachel Uhl, lawyer, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy given under private seal (a copy of which initialled ne varietur shall be filed together with this deed) being the sole shareholder of PLASTAL, S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, incorporated by deed of M<sup>e</sup> Joseph Elvinger notary, notary residing in Luxembourg, on 12 November 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 112 of 8 February 2005.

The articles of association have been amended for the last time by notarial deed of the notary Joseph Elvinger on 23 May 2005 published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1088 of 25 October 2005.

The appearing party declared and requested the notary to record that:

1. The sole member of the company holds all four hundred (400) preferred shares and all two hundred and fifty (250) ordinary shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

2. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

(A) Amendment of the issued share capital of the Company by the reclassification of the 400 (four hundred) Preferred Shares into four different classes of shares as follows: one hundred (100) Class A Preferred Shares, one hundred (100) Class B Preferred Shares, one hundred (100) Class C Preferred Shares and one hundred (100) Class D Preferred Shares, consequential amendment of article 8 to read as follows:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at thirty-two thousand five hundred Euro (EUR 32,500), represented by two hundred fifty (250) ordinary shares (the «Ordinary Shares»), one hundred (100) class A preferred shares (the «Class A Preferred Shares»), one hundred (100) class B preferred shares (the «Class B Preferred Shares»), one hundred (100) class C preferred shares (the «Class C Preferred Shares») and one hundred (100) class D Preferred Shares (the «Class D Preferred Shares»), and together with the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, (the «Preferred Shares»), being a total of six hundred fifty (650) shares of a nominal value EUR 50 (fifty Euro) each. The share capital of the Company may be increased or reduced by decision of the extraordinary general meeting of shareholders resolving at the majorities required for the amendment of the present articles.»

(B) Amendment of the second sentence of article 9 to read as follows:

«Save as provided in the present articles, each share shall rank *pari passu* with every other share and shall entitle its owner to equal rights to any distribution of dividends.»

(C) Amendment of article 10 providing for the rights of the various Classes of Preferred Shares in case of a repurchase and cancellation of an entire class of shares, to read as follows:

«**Art. 10.**

10.1. The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire classes of Preferred Shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such Class(es).

10.2. In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of one or more Classes of Preferred Shares, the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class(es) of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined herebelow) for each Share of the relevant Class(es) held by them and cancelled.

10.3. Each Class of Preferred Shares gives right to the holders thereof *pro rata* to their holding in such class, in case of a redemption of such class, to the Available Amount for the relevant Period to which the class relates pursuant to the present articles:

10.3.1.1. The Period for Class A Preferred Shares is the period starting on the day of incorporation and ending on the Interim Account Date for the Class A 2006 Interim Accounts (the «Class A Period»);

10.3.1.2. The Period for Class B Preferred Shares is the period starting on the day after the Class A Period and ending on the Interim Account Date for Class B 2007 Interim Accounts (the «Class B Period»);

10.3.1.3. The Period for Class C Preferred Shares is the period starting on the day after the Class B Period and ending on the Interim Account Date for the Class C 2008 Interim Accounts (the «Class C Period»); and

10.3.1.4. The Period for Class D Preferred Shares is the period starting on the day after the Class D Period and ending on the Interim Account Date for the Class D 2009 Interim Accounts (the «Class D Period»);

10.3.1.5. For the avoidance of doubt, if there has been no Interim Account Date for a certain Class, the Period of such Class will end on the last day of the third month following the first year end after the start date of the relevant Class Period.

10.4. In the event a Preferred Class of Shares has not been repurchased and cancelled within the relevant Class Period, the holders of such class shall become entitled, in case of a redemption and cancellation of the relevant class, to the Available Amount for a new period (the «New Period») which shall start of the date after the latest Class Period (or as the case may be the immediately preceding New Period of another class) and end on the Interim Account Date of the Interim Accounts prepared for the repurchase and cancellation of such Class of Preferred Shares, provided that

if there is no Interim Account Date for such Class, the Period of such Class will end on the last day of the third month following the first year end after the start date of such New Period. The first New Period shall start on the date after the Class D Period and the Classes of Preferred Shares not repurchased and not cancelled in their Period as per article 10.3.1 to 10.3.4 shall come in the order of Class A to Class D (to the extent not previously repurchased and cancelled).

10.5. In the case of a redemption of a Class of Preferred Shares, the holders of such Class of Preferred Shares shall receive the Cancellation Amount per Share calculated as follows: nominal value per Preferred Share to be cancelled plus Available Amount divided by the Number of Preferred Shares in the issue in the Class to be repurchased and cancelled.

10.6. Any amendments to the present article 10 shall be subject to the unanimous decision of the sole shareholder (as the case may be) or of the general meeting of shareholders to be held with a 100% quorum of all shares in issue.»

(D) Amendment of article 12 to be read as follows:

«**Art. 12.** The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also at any time be held by conference call or similar means only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company. In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A manager (including by way of representation).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the joint signature of any two of the managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by the sole signature of anyone class A manager (including by way of representation) (the class B managers not having the power to bind the Company under their signature without special authorisations by the board of manager or through a power of attorney of a class A manager). In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager (if there is only one) or as the case may be the board of managers or any two of the managers or, in the event of classes of managers, by one class A manager.

(E) Amendment of article 13 by replacing the words «a mandatory» by the words «an agent».

(F) Deletion of article 14 and consequential renumbering of the following articles.

(G) Amendment of (old) article twenty (to be renumbered 19) by the addition of the following paragraphs:

«The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.»

(H) Addition of a new article 21 (and consequential renumbering of the article thereafter) «Definitions», to read as follows:

#### «Definitions

##### Art. 21.

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| Class A Interim 2006 Accounts | Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class A Preferred Shares;  |
| Class B Interim 2007 Accounts | Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class B Preferred Shares;  |
| Class C Interim 2008 Accounts | Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class C Preferred Shares;  |
| Class D Interim 2009 Accounts | Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class D Preferred Shares;  |
| Class Period                  | Means Class A Period, Class B Period, Class C Period and Class D Period;   |
| Available Amount              | Means total amount of net profits of the Company (including carried forward profits but (i) less the result, if positive, of any losses (including carried forward losses) expressed as a positive minus any freely distributable share premium and other freely distributable reserves and (ii) less any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles) determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Class Period (or New Period, as the case may be); |
| Interim Accounts              | Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date;   |
| Interim Account Date          | Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Preferred Shares, provided that such date may not be later than the last day of the third month after the first year end following the start date of the relevant period.  |

The decisions taken by the sole shareholder are as follows:

##### *First resolution*

It is decided to amend the issued share capital of the Company by the reclassification of the 400 (four hundred) Preferred shares into four different classes of shares as follows: one hundred (100) Class A Preferred Shares, one hundred (100) Class B Preferred Shares, one hundred (100) Class C Preferred Shares and one hundred (100) Class D Preferred Shares.

As a result of the preceding reclassification, article 8 of the Company's articles of incorporation is amended so as to read as follows:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at thirty-two thousand five hundred Euro (EUR 32,500), represented by two hundred and fifty (250) ordinary shares (the «Ordinary Shares»), one hundred (100) class A preferred shares (the «Class A Preferred Shares»), one hundred (100) class B preferred shares (the «Class B Preferred Shares»), one hundred (100) class C preferred shares (the «Class C Preferred Shares») and one hundred (100) class D Preferred Shares (the «Class D Preferred Shares»), and together with the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, (the «Preferred Shares»), being a total of six hundred fifty (650) shares of a nominal value EUR 50 (fifty Euro) each. The share capital of the Company may be increased or reduced by decision of the extraordinary general meeting of shareholders resolving at the majorities required for the amendment of the present articles.»

##### *Second resolution*

It is decided to amend the second sentence of article 9 so as provided for in the agenda.

##### *Third resolution*

It is decided to amend article 10 providing for the rights of the various Classes of Preferred Shares in case of a repurchase and cancellation of an entire class of shares, so as provided for in the agenda.

##### *Fourth resolution*

It is decided to amend article 12 so as provided for in the agenda.

##### *Fifth resolution*

It is decided to amend article 13 by replacing the words «a mandatory» by the words «an agent».

##### *Sixth resolution*

It is decided to delete article 14 and to renumber the following articles.

##### *Seventh resolution*

It is decided to amend (old) article twenty (to be renumbered 19) by adding the two paragraphs as provided for in the agenda.

##### *Eighth resolution*

It is decided to add a new article 21 «Definitions», to read as provided for in the agenda, and to renumber the article thereafter.

*Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at two thousand Euro.

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the party hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading the present deed the appearing party signed together with the notary the present deed.

**Suit la version en langue française:**

De l'an deux mille six, le quinze mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, résidant à Luxembourg.

A comparu:

PLASTAL LIMITED, une société à responsabilité limitée, créée le 19 octobre 2004 sous la Loi des Sociétés de 1991 (Jersey), avec son siège social au 22, Grenville Street, St Helier JE4 8PX, Jersey Iles Anglo-Normandes, Angleterre, représentée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, suivant une procuration sous seing privé elle délivrée (une copie de laquelle paraphée ne varietur sera enregistrée ensemble avec cet acte) étant le seul associé de PLASTAL, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, créée par acte de M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, le 12 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 112 le 8 février 2005.

Les statuts ayant été modifiés pour la dernière fois par acte notarial du notaire Joseph Elvinger le 23 mai 2005 publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1088 du 25 octobre 2005.

La partie comparante déclare et requiert le notaire d'acter que:

1. Le seul associé de la Société détient l'ensemble des quatre cents (400) parts sociales préférentielles et les deux cent cinquante (250) parts sociales ordinaires émises par la Société, de façon à ce que les décisions puissent être valablement prises sur tous les points de l'agenda.

2. Les points de l'agenda sur lesquels les résolutions ont à être passées sont les suivants:

(A) Modification du capital social émis de la Société par la reclassification des (400) quatre cents Parts Sociales Préférentielles en quatre différentes classes de parts sociales comme suit: cent (100) Parts Sociales Préférentielles de Classe A, cent (100) Parts Sociales Préférentielles de Classe B, cent (100) Parts Sociales Préférentielles de Classe C et cent (100) Parts Sociales Préférentielles de Classe D, et modification de l'article 8 afin qu'il se lise de la façon suivante:

«**Art. 8.** Le capital de la Société est de trente-deux mille cinq cents euros (EUR 32.500), représenté par deux cent cinquante parts sociales ordinaires (250) (les «Parts Sociales Ordinaires»), cent (100) parts sociales préférentielles de classe A (les «Parts Sociales Préférentielles de Classe A»), cent (100) parts sociales préférentielles de classe B (les «Parts Sociales Préférentielles de Classe B») cent (100) parts sociales préférentielles de classe C (les «Parts Sociales Préférentielles de Classe C»), cent (100) parts sociales préférentielles de classe D (les «Parts Sociales Préférentielles de Classe D»), et ensemble avec les Parts Sociales Préférentielles de Classes A, les Parts Sociales Préférentielles de Classe B, les Parts Sociales Préférentielles de Classe C, «les Parts Sociales Préférentielles»), étant un total de six cent cinquante (650) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 50 (cinquante euros) chacune. Le capital social de la société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant à la majorité requise pour la modification de ces statuts.»

(B) Modification de la deuxième phrase de l'article 9 pour qu'elle se lise de la façon suivante:

«Sauf si autrement prévu dans les présents statuts, chaque part sociale est de même rang que tout autre et conférera à son propriétaire des droits égaux dans toute distribution de dividende.»

(C) Modification de l'article 10 prévoyant les droits des différentes Classes de Parts Sociales Préférentielles en cas de rachat ou d'annulation de toute une classe de parts sociales pour qu'il se lise de la façon:

«**Art. 10.**

10.1. Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de parts sociales notamment par l'annulation d'une ou plusieurs classe(s) entières de Parts Sociales Préférentielles par le rachat ou l'annulation de toutes les parts sociales émises dans cette/ces Classe(s).

10.2. Au cas où le capital est réduit par le rachat ou l'annulation d'une ou de plusieurs Classe de Parts Sociales Préférentielles, les détenteurs de Parts Sociales de la ou des Classe(s) rachetées ou annulées devra recevoir de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Action (tel que défini plus bas) pour toute Part Sociale de la Classe concernée qu'ils détiennent et qui a été annulée.

10.3. Chaque Classe de Parts Sociales Préférentielles donne droit à son détenteur pro rata à sa détention dans cette classe, en cas de rachat de cette classe, au Montant Disponible pour la période concernée à laquelle la classe se rattache suivant les présents statuts:

10.3.1.1. La Période pour les Parts Sociales Préférentielles de Classe A est la période débutant du jour de la constitution de la Société et se terminant à la Date Comptable Intérimaire pour les Comptes Intérimaires de Classe A 2006 (la «Période Classe A»);

10.3.1.2. La Période pour les Parts Sociales Préférentielles de Classe B est la période débutant le jour après la Période Classe A et se terminant à la Date Comptable intérimaire pour les Comptes Intérimaires de Classe B 2007 (la «Période Classe B»);



10.3.1.3. La Période pour les Parts Sociales Préférentielles de Classe C est la période débutant le jour après la Période Classe B et se terminant à la Date Comptable Intérimaire pour les Comptes Intérimaires de Classe C 2008 (la «Période Classe C»);

10.3.1.4. La Période pour les Parts Sociales Préférentielles de Classe D est la période débutant le jour après la Période Classe C et se terminant à la Date Comptable Intérimaire pour les Comptes Intérimaires de Classe D 2009 (la «Période Classe D»);

10.3.1.5. Pour éviter tout doute, s'il n'y a pas eu de Date Comptable Intérimaire pour une certaine Classe, la Période de cette Classe se terminera le dernier jour du troisième mois suivant la première clôture annuelle de la date de début de la Période de la Classe concernée.

10.4. Pour le cas où une Classe de Parts Sociales Préférentielles n'a pas été rachetée et annulée endéans la Période de la Classe concernée, les détenteurs de cette classe obtiendront le droit, en cas de rachat ou d'annulation de la classe concernée, au Montant Disponible pour une nouvelle période (la «Nouvelle Période») qui débutera à la date après la dernière Période d'une Classe (ou le cas échéant la Nouvelle Période immédiatement précédente d'une autre Classe) et se termine à la Date Comptable Intérimaire des Comptes Intérimaires préparés pour le rachat et l'annulation d'une telle Classe de Parts Sociales Préférentielles, pourvu que s'il n'a pas de Date Comptable Intérimaire d'une telle Classe, la Période de cette Classe se terminera le dernier jour du troisième mois suivant la fin de la première année après la date de début de telle Nouvelle Période. La première Nouvelle Période débutera à la date après la Période de la Classe D et les Classes de Parts Préférentielles non rachetées et non annulées pendant leur Période comme prévu par les articles 10.3.1 à 10.3.4 viendront dans l'ordre de Classe A à Classe D (dans la mesure où elles n'ont pas été rachetées ou annulées auparavant).

10.5. En cas de rachat d'une Classe de Parts Sociales Préférentielles, les détenteurs de cette Classe de Parts Sociales Préférentielles recevront le Montant d'Annulation par Part calculé de la façon suivante: valeur nominal par Part Social Préférentielle à annuler plus Montant Disponible divisé par le Nombre de Parts Sociales Préférentielles émises dans la Classe à racheter et annuler.

10.6. Toute modification du présent article 10 devra être soumise à la décision unanime de l'unique détenteur de Parts Sociales (le cas échéant) ou de l'assemblée générale des associés qui devra se tenir avec un quorum de 100% de toutes les parts sociales émises.»

(D) Modification de l'article 12 de façon à ce qu'il se lise de la façon suivante:

«**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont élus et révoqués par une simple décision prise à la majorité par l'assemblée générale des associés, laquelle détermine leurs pouvoirs et la durée de leur mandat. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont élus pour une durée indéterminée. Les gérants pourront être réélus et leur nomination pourra être révoquée avec ou sans raison (ad nutum) à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion du conseil de gérance pourra aussi à tout moment être tenue uniquement par l'intermédiaire d'une conférence téléphonique ou des moyens similaires. La participation ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une participation physique à une telle réunion ou à la tenue d'une réunion en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Une convocation écrite à toute réunion du conseil de gérance devra être donnée au gérant au moins vingt-quatre heures à l'avance quant à la date fixée pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les raisons de l'urgence devront être mentionnées dans la convocation. La convocation pourra être omise en cas d'accord de chaque gérant donné par écrit, par câble, télégramme, télex, e-mail ou télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas nécessaire pour la réunion d'un conseil qui se tiendra à l'heure et au lieu déterminés dans une résolution adoptée préalablement par le conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés pourra décider de nommer des gérants de deux classes différentes, les gérants de classe A et les gérants de classe B. Une telle classification de gérants devra être dûment enregistrée avec le procès-verbal de l'assemblée concernée et les gérants devront être identifiés en ce qui concerne la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises par un vote favorable pris à la majorité des gérants de la Société. Cependant, au cas où l'assemblée générale des associés aurait nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B), toute résolution du conseil de gérance ne pourra être valablement prise que si elle est approuvée par la majorité des gérants, y inclus au moins un gérant de classe A (y compris par voie de représentation).

Le conseil de gérance pourra également, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie de circulaires exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'intégralité formera les documents circulaires prouvant une fois dûment exécutés l'existence de la résolution. Les résolutions des gérants, y inclus les résolutions circulaires, pourront être certifiées ou un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de tout gérant.

La Société sera engagée par la signature individuelle d'un seul gérant, en cas de gérant unique et en cas d'un conseil de gérance, par la signature conjointe de deux gérants, étant entendu cependant que si l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature d'un gérant de classe A (y compris par voie de représentation) (les gérants de Classe B n'ayant pas le pouvoir d'engager la société par leur signature sans autorisation spéciale délivrée par le conseil de gérance ou par un mandat spécial d'un gérant de Classe A). Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par

la seule signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs de signature ont été délégués par le gérant unique (s'il n'y en a qu'un), ou, le cas échéant, par le conseil de gérance ou deux des gérants ou, en cas de classes de gérants, par un gérant de classe A.»

(E) Modification de l'article 13 par le remplacement des mots «un mandataire» par les mots «un agent».

(F) Suppression de l'article 14 et renumérotation conséquente des articles suivants.

(G) Modification de (l'ancien) article vingt (qui sera renuméroté 19) par l'addition des paragraphes suivants:

«Les associés pourront décider de verser des dividendes intérimaires sur base des relevés de compte préparés par le gérant, ou le cas échéant par le conseil de gérance, démontrant que des fonds suffisants sont disponibles pour permettre une distribution, étant entendu que le montant distribué ne pourra excéder les profits réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et sommes devant être affectées à la réserve légale.

Le compte prime d'émission pourra être distribué aux associés après décision de l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés pourra décider d'allouer un montant quelconque du compte prime d'émission au compte réserve légale.»

(H) Addition d'un nouvel article 21 (et renumérotation conséquente de l'article suivant) «Définitions», qui se lira de façon suivante:

### «Définitions

#### Art. 21.

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| Comptes Intérimaires               | Signifie les Comptes Intérimaires de la Société à la Date de Comptable Intérimaire pertinente.  |
| Comptes Intérimaires 2006 Classe A | Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Préférentielles de Classe A.  |
| Comptes Intérimaires 2007 Classe B | Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Préférentielles de Classe B.  |
| Comptes Intérimaires 2008 Classe C | Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Préférentielles de Classe C.  |
| Comptes Intérimaires 2009 Classe D | Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Préférentielles de Classe D.  |
| Date Comptable Intérimaire         | Signifie la date pas plus tôt que huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la Classe pertinente de Parts Sociales Préférentielles, pourvu que cette date ne peut être postérieure au dernier jour du troisième mois après la fin de la première année suivant le début de la date de la période pertinente.   |
| Montant Disponible                 | Signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés mais (i) moins le résultat, si positif, de toute perte (incluant les pertes reportées) exprimé comme positif, moins toute prime d'émission librement distribuable et d'autres réserves librement distribuables et (ii) moins toutes sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des statuts) déterminées sur base des Comptes Intérimaires afférent à la Période de Classe pertinente (ou Nouvelle Période, le cas échéant). |
| Période de Classe ou Période       | Signifie Période de Classe A, Période de Classe B, Période de Classe C, Période de Classe C et Période de Classe D.»  |

Les décisions prises par l'associé unique sont comme suit:

#### *Première résolution*

Il est décidé de modifier le capital social émis de la Société par la reclassification de 400 (quatre cents) Parts Préférentielles en quatre différentes classes d'actions de la façon qui suit: cent (100) Parts Sociales Préférentielles de Classe A, cent (100) Parts Sociales Préférentielles de Classe B, cent (100) Parts Sociales Préférentielles de Classe C et cent (100) Parts Sociales Préférentielles de Classe D.

Comme résultat de cette reclassification l'article 8 des statuts est modifié de façon suivante:

«**Art. 8.** Le capital de la Société est de trente-deux mille cinq cents euros (EUR 32.500), représenté par deux cent cinquante parts sociales ordinaires (250) (les «Parts Sociales Ordinaires»), cent (100) parts sociales préférentielles de classe A (les «Parts Sociales Préférentielles de Classe A»), cent (100) parts sociales préférentielles de classe B (les «Parts Sociales Préférentielles de Classe B») cent (100) parts sociales préférentielles de classe C (les «Parts Sociales Préférentielles de Classe C»), cent (100) parts sociales préférentielles de classe D (les «Parts Sociales Préférentielles de Classe D»), et ensemble avec les Parts Sociales Préférentielles de Classes A, les Parts Sociales Préférentielles de Classe B, les Parts Sociales Préférentielles de Classe C, «les Parts Sociales Préférentielles»), étant un total de six cent cinquante (650) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 50 (cinquante euros) chacune. Le capital social de la société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant à la majorité requise pour la modification de ces statuts.»

#### *Deuxième résolution*

Il a été décidé de modifier la deuxième phrase de l'article 9 tel que prévu dans l'agenda.

#### *Troisième résolution*

Il a été décidé de modifier l'article 10 prévoyant les droits pour les différentes Classes de Parts Sociales Préférentielles en cas de rachat et d'annulation d'une classe entière de parts sociales, tel que prévu dans l'agenda.

84763

*Quatrième résolution*

Il a été décidé de modifier l'article 12 tel que prévu dans l'agenda.

*Cinquième résolution*

Il a été décidé de modifier l'article 13 par le remplacement des mots «un mandataire» par les mots «un agent».

*Sixième résolution*

Il est décidé de supprimer l'article 14 et de renuméroter les articles suivants.

*Septième résolution*

Il est décidé de modifier (l'ancien) article vingt (à renuméroter 19) par l'ajout de deux paragraphes tel que prévu à l'agenda.

*Huitième résolution*

Il est décidé d'ajouter un nouvel article 21 «Définitions», qui se lira comme prévu dans l'agenda et de renuméroter l'article suivant.

*Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société sont évalués à deux mille euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, vol. 153S, fol. 59, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

J. Elvinger.

(076471.3/211/403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**PLASTAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 104.332.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42689 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

J. Elvinger.

(076474.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**STRASBOURG-IMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5850 Howald.

R. C. Luxembourg B 100.980.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07397, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(076292.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ExxonMobil INTERNATIONAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 72.735.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09359, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 27 juillet 2006.

Signature.

(076293.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**LE SOT L'Y LAISSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 105.984.

L'an deux mille six, le [...]

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LE SOT L'Y LAISSE S.A., ayant son siège social à Luxembourg, R.C.S Luxembourg section B numéro 105.984, constituée suivant acte reçu le 10 janvier 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 528 du 2 juin 2005.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Modification du dernier alinéa de l'article 7 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«La société est valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué.»

2.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de modifier le dernier alinéa de l'article 7 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«La société est valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, vol. 153S, fol. 6, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2006.

J. Elvinger.

(076402.3/211/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**LE SOT L'Y LAISSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 105.984.

Les statuts coordonnés suivant l'acte numéro 42.231 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

J. Elvinger.

(076404.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**ExxonMobil ASIA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 76.503.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09362, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 27 juillet 2006.

Signature.

(076294.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**AERO INVEST 1, Société Anonyme.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 95.959.

In the year two thousand and six, on the twelfth day of July.  
Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of AERO INVEST 1 S.A., a société anonyme, having its registered office in 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 18 September 2003 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 21 October 2003 no 1094, registration with the Trade and Companies' Register of Luxembourg B 95.959 (hereinafter the «Company»).

The meeting was opened at 11.30 a.m. with Régis Galiotto, jurist, residing professionally in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Flora Gibert, jurist, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer M<sup>e</sup> Saskia Konsbruck, lawyer, residing professionally at 14, rue Erasme, Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Reduction of share capital and allocation to the share premium reserve;
2. Miscellaneous.

II. That the shareholders, present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialed *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting;

IV. That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to reduce the share capital of the Company from its current value of two hundred forty-nine million forty-four thousand one hundred twelve Euro and fifty cents (EUR 249,044,112.50) down to forty-nine million eight hundred eight thousand eight hundred twenty-two Euro and fifty cents (EUR 49,808,822.50) through the cancellation of one hundred fifty-nine million three hundred eighty-eight thousand two hundred thirty-two (159,388,232) shares of the Company having a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) each.

The amount of one hundred ninety-nine million two hundred thirty-five thousand two hundred ninety Euro (EUR 199,235,290) resulting from the above capital reduction shall be allocated to the share premium reserve of the Company.

The general meeting hereby expressly acknowledges and agrees that the thirty-nine million eight hundred forty-seven thousand fifty-eight (39,847,058) shares in issue as a result of the above capital reduction shall be allocated among the shareholders as follows:

| Shareholder                           | Number of shares (par value EUR 1.25)   |
|---------------------------------------|---|
| CARLYLE EAGLE INVESTMENT, S.à r.l.    | Twelve million eight hundred seventy-three thousand two hundred thirteen (12,873,213) |
| CARLYLE EAGLE INVESTMENT II, S.à r.l. | Eight million three hundred sixty-nine thousand four hundred fifty-four (8,369,454)   |
| CEP II PARTICIPATIONS, S.à r.l. SICAR | Six million five hundred thirty-three thousand three hundred forty-six (6,533,346)    |
| FINMECCANICA S.p.A.                   | Eleven million nine hundred four thousand five (11,904,005)                           |
| SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE          | One hundred sixty-seven thousand forty (167,040)                                      |

*Second resolution*

As a consequence of the above resolution, and further to the resolutions of the board of directors of 9 February 2005 and the resolutions of the extraordinary general meeting of the shareholders of 25 February 2005 of the Company, the general meeting resolves to amend paragraph 1 and 2 of article 5 of the articles of incorporation of the Company which will read as follows:

«The subscribed share capital of the Company is forty-nine million eight hundred eight thousand eight hundred twenty-two Euro and fifty cents (EUR 49,808,822.5) represented by thirty-nine million eight hundred forty-seven thousand fifty-eight (39,847,058) shares with a nominal value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) each.

The Company has an authorized share capital which is fixed at fifty-two million seven hundred eighty-four thousand eight hundred twenty-three Euro and seventy-five cents (EUR 52,784,823.75) represented by forty-two million two hundred twenty-seven thousand eight hundred fifty-nine (42,227,859) shares having a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per share, and the related capital increase is exclusively reserved to the issue of shares to be subscribed

by the directors of AVIO HOLDING S.p.A., the managers and/or the directors of the direct or indirect subsidiaries thereof and by the directors of the Company, in connection with a stock option plan to be adopted by the Company, to be approved by the board of directors.»

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated approximately at 2,200 EUR.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing persons known to the notary by their names, first names, civil status and residences, said persons signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le douze juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de AERO INVEST 1 S.A., une société anonyme constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg avec siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée par un acte du notaire soussigné du 18 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, du 21 octobre 2003, numéro 1094, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 95.959 (la «Société»).

L'assemblée est ouverte à 11 heures 30 sous la présidence de Régis Galiotto, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Flora Gibert, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Saskia Konsbruck, avocat, avec adresse professionnelle au 14, rue Erasme, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

#### *Ordre du jour:*

1. Réduction du capital social et allocation à la prime d'émission;

2. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement;

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants;

III. Que les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et qu'ils ont été dûment convoqués;

IV. Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, prend les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide de réduire le capital social de la Société de son montant actuel de deux cent quarante-neuf millions quarante-quatre mille cent douze euros et cinquante cents (EUR 249.044.112,50) à un montant de quarante-neuf millions huit cent huit mille huit cent vingt-deux euros et cinquante cents (EUR 49.808.822,50) par l'annulation de cent cinquante-neuf millions trois cent quatre-vingt-huit mille deux cent trente-deux (159.388.232) actions de la Société d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Le montant de cent quatre-vingt-dix-neuf millions deux cent trente-cinq mille deux cent quatre-vingt-dix euros (EUR 199.235.290) résultant de la réduction de capital ci-dessus sera affecté à la prime d'émission de la Société.

L'assemblée générale reconnaît expressément que les trente-neuf millions huit cent quarante-sept mille cinquante-huit (39.847.058) actions en émission suite à la réduction de capital ci-dessus sont attribuées aux actionnaires comme suit:

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| Actionnaire                           | Nombre d'actions (valeur nominale EUR 1,25)   |
| CARLYLE EAGLE INVESTMENT, S.à r.l.    | Douze millions huit cent soixante-treize mille deux cent treize (12.873.213)          |
| CARLYLE EAGLE INVESTMENT II, S.à r.l. | Huit millions trois cent soixante-neuf mille quatre cent cinquante-quatre (8.369.454) |
| CEP II PARTICIPATIONS, S.à r.l. SICAR | Six millions cinq cent trente-trois mille trois cent quarante-six (6.533.346)         |
| FINMECCANICA S.p.A.                   | Onze millions neuf cent quatre mille cinq (11.904.005)                                |
| SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE          | Cent soixante-sept mille quarante (167.040)   |

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution précédente et suite aux résolutions du conseil d'administration en date du 9 février 2005 et des résolutions du conseil d'administration en date du 25 février 2005 de la Société, l'assemblée générale décide de modifier les paragraphes 1<sup>er</sup> et 2 de l'article 5 des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

«Le capital souscrit de la Société est de quarante-neuf millions huit cent huit mille huit cent vingt-deux euros et cinquante cents (EUR 49.808.822,50) réparti en trente-neuf millions huit cent quarante-sept mille cinquante-huit (39.847.058) actions d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

La Société a un capital autorisé de cinquante-deux millions sept cent quatre-vingt-quatre mille huit cent vingt-trois euros et soixante-quinze cents (EUR 52.784.823,75) divisé en quarante-deux millions deux cent vingt-sept mille huit cent cinquante-neuf (42.227.859) actions d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action, et l'augmentation de capital y relative est exclusivement réservée à l'émission d'actions à souscrire par les administrateurs de AVIO HOLDING S.p.A., les gérants et/ou les administrateurs de ses sociétés affiliées directes ou indirectes et par les administrateurs de la Société en relation avec un stock option plan à adopter par la Société et à approuver par le conseil d'administration.»

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ 2.200 EUR.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Galiotto, F. Gibert, S. Konsbruck, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, vol. 154S, fol. 58, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

J. Elvinger.

(076420.3/211/152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**AERO INVEST 1, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 95.959.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43419 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

J. Elvinger.

(076422.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**ExxonMobil ASIA FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 76.554.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09372, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 27 juillet 2006.

Signature.

(076296.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**VIDEO-WORLD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3249 Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 57.010.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07398, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(076297.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**MAXUMLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 62.917.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09151, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

(076300.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**EMAL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 75.621.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08939, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076314.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**SICAV ALCYON, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 60.360.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 2006 a renouvelé les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Stéphane Toullieux, FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 17, avenue George V, F-75008 Paris;
- Monsieur Didier Le Menestrel, FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 17, avenue George V, F-75008 Paris;
- Monsieur Marc Craquelin, FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 17, avenue George V, F-75008 Paris;

et a nommé deux nouveaux administrateurs:

- Monsieur Tanguy Gossein, FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 17, avenue George V, F-75008 Paris;
- Monsieur Nicolaus Bocklandt, MERCURIA SERVICES S.A., 8-10, rue Mathias Hardt, L-1030 Luxembourg.

De sorte que le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Stéphane Toullieux;
- Monsieur Didier Le Menestrel;
- Monsieur Marc Craquelin;
- Monsieur Tanguy Gossein;
- Monsieur Nicolaus Bocklandt.

L'Assemblée a également décidé de nommer MAZARS, LUXEMBOURG à la fonction de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2007.

*Pour SICAV ALCYON*

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06219. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076873.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2006.

---